Salmiech

Bulletin Municipal 2024

Mairie de Salmiech

Les drolles de Salmiech

Une semaine d'animations pour les enfants de la Commune

Le mot du Maire

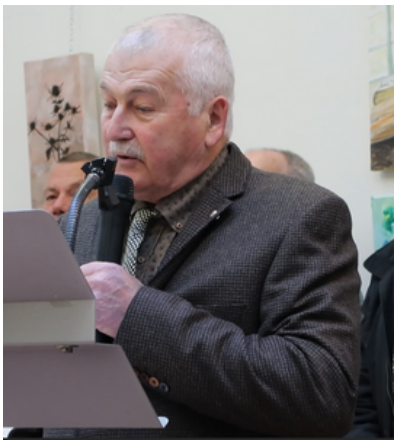

Mesdames, Messieurs, Chers Administrés,

Nous voici partis pour 2025 ; La marche du temps nous vieillit jour après jour. Restons optimistes, le temps qui passe nous grandit par l'expérience acquise et nous apporte du recul face aux difficultés de la vie.

Notre atout principal demeure la chance que nous avons de vivre dans une commune à taille humaine loin du tumulte des grandes cités où l'anonymat et l'indifférence font souvent loi.
Cette chance de bien-être dans un cadre de vie agréable révèle d'autres difficultés que nous nous efforçons de combattre sans relâche : maintien des commerces et de l'artisanat, amélioration des structures et des services.
A ce propos, je veux remercier tous les acteurs majeurs de la prospérité de notre commune (entreprises, artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales etc...). J'en profite pour remercier également tous ceux qui œuvrent au quotidien : employés communaux, élus, bénévoles du milieu associatif ainsi que tous les acteurs économiques et sociaux.

Avant de tirer un trait définitif sur l'année 2024, il convient de se remémorer les faits marquants de cet épisode. A ce sujet le contexte instable de notre gouvernance nationale avec toutes les retombées néfastes que vous connaissez rend difficile la réalisation de nos projets locaux.

Citons essentiellement :

- L'aménagement définitif de la route de la Palhousie maintenant terminé en rappelant que la circulation sur cette voie est réglementée compte tenu de la fragilité du sous-sol.

- Le projet de la nouvelle école avance pas à pas mais s'est trouvé ralenti par une modification imposée par les services de l'état. En principe dès le mois d'avril nous serons fixés sur le taux de diverses dotations. L'appel d'offres aux entreprises sera lancé dès le début de l'année, suivi incessamment de la mise en chantier.

- Début Mai nous vous avons sollicité pour le renouvellement partiel de l'équipe municipale. Sachez que l'intégration, s'effectua parfaitement. Chacune et chacun a trouvé sa place dans les commissions de leur choix amenant leur enthousiasme et leur envie de participer collectivement à la prospérité de notre commune. Cette prospérité se concrétise par le dépôt durant cette année de neuf permis de construire pour des habitations, fait remarquable qui à ma connaissance ne s'était jamais produit en une année.

- Au chapitre événementiel de cette année écoulée regrettons la fermeture du restaurant "Le relais" et de la boulangerie pâtisserie "LogAlex" et saluons la réouverture du salon de coiffure, le changement de propriétaire du garage Vigroux et la venue intermittente d'un pizzaiolo le jeudi.

Avant de conclure ce petit mot de début d'année je tiens à mettre en exergue la bonne santé de nos associations communales sportives, culturelles, ou festives. Leur bon fonctionnement est gage de vitalité de notre commune. Citons pêlemêle les marchés gourmands, la fête votive estivale, la fête des fleurs, les quines et repas organisés, la journée du musée, le trail Méandres du Céor, les représentations théâtrales, les rencontres sportives (foot, tennis, tir à l'arc). Je veux rendre hommage à tous les bénévoles qui donnent de leur temps et de leur énergie pour toutes ces activités au fil des mois.

Pour conclure, essayons de conserver la richesse de notre vie villageoise, du plaisir et de la convivialité d'être ensemble lors de nos événements associatifs.

Je vous souhaite à toutes et à tous et particulièrement aux nouveaux résidents une bonne et heureuse année 2025 en émettant les vœux d'une prospérité pérenne pour notre commune de Salmiech.

Jean-Paul LABIT, Maire de Salmiech

Le nouveau conseil municipal

La municipalité de Salmiech souhaite vous présenter son nouveau conseil municipal.

Le renouvellement en partie du conseil municipal, appelé "élection partielle complémentaire", correspond à une obligation légale. Répondre à cette réglementation a nécessité d'organiser des élections, celles du 5 mai 2024.
A l'issue de ce scrutin 5 nouveaux membres ont été élus au premier tour pour compléter le conseil municipal.
L'équipe en place est engagée sur les valeurs et les constances de stabilité, d'efficacité, d'expérience, de rigueur et de motivation.
Ces concepts sont les fondements nécessaires pour un fonctionnement attentif, responsable mais également évolutif pour la commune. Les nouveaux élus ont intégrés ces notions et les fonctions attribuées aux conseillers municipaux, ces devoirs d'organisation et de gestion de nos affaires communales. Poursuivre ensemble est une prise de conscience d'une équipe et d'une administration garante des actions entreprises et projetées.
Notre société évolue très vite, sans écarter la fulgurante évolution technologique, nous ne devons pas oublier notre passé et nos traditions pour construire un avenir stable. Le sens profond de vivre ensemble dans un monde bienveillant.

LABIT Jean-Paul, *Maire*

BOS Robert, *Premier adjoint*

SAVY Cécile, *deuxième adjointe*

SEGURET Gilles, *troisième adjoint*

CARCENAC Pierre

LAPIERRE Muriel

RIVIERE Marie-Reine

VERNHES Alain

CLUZEL René

FOURNIER Simon

PALAZZETTI Thiery

LAPIERRE Jean-Louis

COLOMB Adrien

PENNEC Patrick

CARCENAC Nathan

Permanences Diverses

MAIRIE
Tél : 05 65 46 72 39
(Heures d'ouverture au public)
Mardi, Jeudi, Samedi de 9h à 12h
Mercredi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

GENDARMERIE de Cassagnes
Tél : 05 65 46 70 02
Accueil du public : Mercredi de 14h à 18h,
Vendredi et Samedi de 8h à 12h
En cas d'urgence en dehors de ces horaires, les gendarmes peuvent être joints 24h sur 24h et 7 jours sur 7 par l'interphone se trouvant devant le portillon de la brigade.

POMPIERS Cassagnes
Tél : 05 65 74 21 67 ou composer le 18

ENEDIS
Tél : 09 72 67 50 12 (dépannage) ou 09 69 32 18 63 (infos)

SERVICE DES EAUX - AVEYRONNAISE DES EAUX
Tél : 05 65 47 97 30

RUR@LINETTE
Tél : 06 42 79 23 04
Semaines impaires, le jeudi de 9h30 à 12h30,
Place de la Mairie

BIBLIOTHEQUE
Tél : 05 65 46 72 39
Mercredi, Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h
et le Samedi de 9h à 12h

AGENCE POSTALE COMMUNALE
Tél : 05 65 46 40 70
Lundi et mercredi : fermée
Mardi et jeudi : 9h -12h
vendredi : 9h-12h et 13h30 -16h30
Samedi : 9h - 11h45

ASSISTANCE SOCIALE
Tél : 05 65 76 52 80
Dans les bureaux de la Mairie, sur rendez-vous uniquement

DECHETTERIE
Tél : 05 65 46 01 62
Mardi, Mercredi, Vendredi de 15h à 18h
et le Samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h

POINT VERT
Tél : 05 65 61 60 81
Café - Tabac Al'Miech

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Nathalie PUEL et Michel CAUSSE, nos conseillers départementaux sont à votre disposition pour tout renseignement. Contacter Nathalie Puel au 06 32 04 53 20 / nathalie.puel@aveyron.fr

Etat-Civil 2024

(selon les registres réglementaires)

NAISSANCES :

CAYLA Eliana (20/03)
THOMAS Élyo (09/07)
COLOMB Andréa (30/08)

MARIAGES :

Aucun mariage sur la commune en 2024.

DECES :

BONNEFOUS René, Joseph, Auguste (05/01)
CALLOT Alice (08/02) *(veuve THOMAS)*
CONSTANS Roger (25/08)
MAS Yvette, Marie, Rosalie (02/10) (veuve BOUZAT)
KERDREUX Martine, Lucie (29/11) *(veuve PINATEL)*

TRANSCRIPTIONS de DECES :

GAVINAUD Annick, Jeanne, Marie (19/01) *(veuve FRAILE)*
CARRIERE Désiré, Henri, Joseph (08/02)
ARGUEL René, Ernest, Jean (24/02)
ASSIÉ Noël, Jean (21/03)
DUPUIS Catherine (23/08)
TOULAS Xavier, Georges (04/11)
AZÉMAR Hubert, Emile, Joseph (30/11)
SAVY Edmond, Eugène, Henri (13/12)
SCHNEIDER Benoît, Nathan, Rodolphe (19/12)

LA GARDERIE PÉRI-SCOLAIRE

Le service de garderie est assuré dans les locaux de l'école et accueille les enfants le matin de 7h15 à 8h50, et le soir de 16h30 à 18h45.

ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025 : le système de facturation se fera sur le même principe que la cantine : liste de présence et facturation au mois. Le tarif est de 1€ le matin et 1€ le soir.

Pour plus de renseignements, veuillez contacter la Mairie.

Autres numéros utiles

SERVICES	TÉLÉPHONE
Pharmacie Ferrieu	05 65 46 75 01
Cabinet médical du Docteur Weets	05 65 46 75 07
Cabinet médical du Docteur Fund	05 31 53 06 05
Cabinet d'infirmières - Résidence le Théron	05 65 74 24 80
Kinésithérapeute (Carrière) - Résidence le Théron	05 65 74 28 67
Ortophoniste (Drulhe) - Résidence le Théron	05 65 77 99 62
Centre d'hébergement le Théron	05 65 46 77 31
ADMR - Résidence le Théron	05 65 78 73 99
Pompes Funèbres Durand - Salon funéraire - Résidence le Théron	05 65 74 24 09
Musée du Charroi Rural	05 65 74 23 55
Piscine	05 65 46 79 67
École publique	05 65 46 71 28
Noé Montessori Ateliers pédagogiques (soutien scolaire, éveil musical) et Médiation équine	06 28 82 55 31
Maison paroissiale de Cassagnes	05 65 74 02 35
Centre des Finances Publiques - Espalion	05 65 44 24 00
Communauté des communes du Pays de Salars	05 65 74 39 72

COMMERÇANTS & ARTISANS	NOMS	TÉLÉPHONE
Epicerie - Boucherie	POUGET J.	05 65 74 22 46
La Ferme du Céor : yaourts, fromages	MASSOL R.	06 81 39 54 37
Café - Bureau de tabac – Presse - Loto « Al Miech »	CADARS C.	05 65 61 60 81
Esthéticienne Fleur de Peau	DAMMEKENS R.	07 84 21 76 57
O'Salon de Sonia	LACOSTE. S	06 27 67 46 69
Coiffeuse mixte à domicile de Mèche avec vous	BEUCHER C.	06 68 48 23 56
HUCALO consulting	HUCALO J.	06 26 18 87 26
Couvreur	ALBINET F.	05 65 74 22 01
Couvreur	LOPES S.	06 30 83 29 45
Catusse Métal Concept	CATUSSE M.	06 66 13 81 98
Café, Bar	CAILHOL N.	06 41 34 29 75
Rigal Construction Bois	RIGAL T.	06 33 92 04 50
SYCLOSE : Fermeture-automatisme-électricité-menuiserie	CRETIEN L.	06 22 22 58 38
Peintre	CIGAL F.	06 30 20 82 24
Electricien mention accessibilité	NEGRIER	05 65 46 74 51
Plombier	TAURINES C.	06 84 34 71 59
Garage Renault	MONTEILLET	05 65 46 72 30
Taxi Hugues	FRISON H.	06 74 13 95 69
Serrurerie-Métallerie	GAUBERT B.	06 76 41 93 53
Entreprise de Maçonnerie	THOMAS M.	06 17 73 66 28
Paysagiste	BOUDOU D.	06 70 72 36 81
Paysagiste	CAILHOL D.	06 67 95 24 82
Minotier	PUEL J.	05 65 46 75 09
Transport Puel d'OC	PUEL J.	05 65 46 75 09
Transport - Produits agricoles	FOURCADIER J.P.	05 65 74 25 01
SARL Boudes Agri-Tp	BOUDES D.	06 89 77 82 99
Travaux publics	CAVALIE D.	05 65 67 45 52- 06 81 06 16 26
Guillaume Nettoyage	DEBUREAUX G.	06 79 33 15 16

Les nouveaux installés

Maxime Catusse, artisan dessinateur industriel

La commune de Salmiech possède désormais un dessinateur industriel, spécialisé en charpente métallique et serrurerie. Il travaille donc en tant que sous-traitant, principalement pour des charpentiers qui ont leurs bureaux d'études internes afin de les renforcer, ou des bureaux d'études qui font du calcul de structure et sous-traitent la partie dessin.
Maxime Catusse peut également travailler pour des particuliers (par exemple conception de terrasse, garde-corps etc.)

mobile: 06 66 13 81 98
site: www.cameco.fr
email: contact@cameco.fr

Coiffeuse O'Salon de Sonia

O'Salon de Sonia
06.27.67.46.69

Suite à la fermeture du salon "les ciseaux d'Aurore", nous souhaitons la bienvenue à "O'Salon de Sonia" qui a repris les mêmes locaux depuis début octobre.
06 27 67 46 69

Pour rappel, la deuxième coiffeuse de la commune est "de mèche avec vous". Si vous souhaitez un rendez-vous à domicile, vous pouvez la contacter au **06 68 48 23 56**

Pizza Francky

Pizza Francky, un camion de pizza est présent un jeudi sur deux devant le salon de coiffure. Vous pouvez réserver au **06 40 41 58 27**.

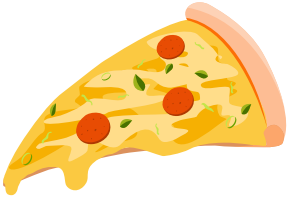

Pour rappel, "Lou Carretou" le camion de burger est toujours présent un mercredi sur deux à côté de la boucherie Pouget. Les deux prestations alternent pour proposer une restauration chaque semaine.

Météo Salmiech

Bernard VIGUIE, notre Monsieur météo de la Commune a patiemment poursuivi ses relevés quotidiens pendant l'année 2024 : la pluviométrie est en forte hausse par rapport à 2023 et comparable à 2022. L'enneigement pourtant faible a doublé et rejoint également celui de 2022.

	2023		2024	
	Pluie (mm)	Neige (cm)	Pluie (mm)	Neige (cm)
Janvier	67	21	37	8
Février	15	8	127	1
Mars	158	0	110	7
Avril	108	0	103	0
Mai	143	0	147	0
Juin	83	0	73	0
Juillet	36	0	86	0
Août	33	0	43	0
Septembre	45	0	113	0
Octobre	112	0	144	0
Novembre	215	0	63	0
Décembre	150	0	90	0
	1165	**29**	**1136**	**16**

Rappel 2022 : Pluie 748 / Neige 14

Un grand merci à Bernard pour ces précieuses et intéressantes informations.

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Délibérations municipales 2024

Retrouvez les délibérations municipales 2024 sur le site internet de la Mairie.

≡ Menu → Mairie & Vie Municipale → Bulletins municipaux, délibérations et arrêtés permanents

Associations et subventions versées

Nom de l'association	Coordonnées	Montant
Les clampins du Lagast	lesclampins.lagast@orange.fr	500€
APE	elise.costes@hotmail.fr	500€
AJS	06 72 34 87 03 - 06 29 21 21 35	150€
Comité des fêtes	adrien.mazenq@hotmail.fr - 06 76 00 54 65	1 000€
Tennis Club Salmiech	tcsalmiech@gmail.com	500€
Les archers du Céor	06 27 73 09 73	400€
Les seniors du Céor	lesseniorsduceor@orange.fr	500€
ADMR	05 65 78 73 99 - salmiech@fede12.admr	300€
Les amis du clocher de ST-Amans	amisclocher.amans@orange.fr	400€
Les amis du Musée	thierry.palazetti@sfr.fr	500€
Infos Tourisme		850€
Familles rurales Salmiech	06 81 17 40 05 - 06 70 01 48 57	550€
Pareloup Céor Foot	pareloupceor12@gmail.com	500€
Levezou Segala Aveyron XV	lsa15@orange.fr	200€
L'étoile sportive - Basket	06 70 27 74 25	/
FNACA		100€
Bérimbau d'oc	contact@capueval.com	

Cotisations et Contributions annuelles versées

Service incendie (SDIS)	15 249, 63€
SIVU centre de secours de Cassagnes	113, 99€
Aveyron Ingénierie	759€
Région Occitanie - Transport scolaire	9 664,50€
Comité national des Actions Sociales	2025, 33€
Aveyron Ingénierie - Urbanisme	6 200€

Association des Maires 12 (adhésion)	441, 81€
SMICA (logiciel et application de travail)	1 600€
Vérification Extincteurs et changement	2 068, 41€
Syndicat intercommunal AGEDI (logiciel et application de travail)	1 556, 00€
SIEDA - Entretien E.P	2 907, 50€

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Bilan financier 2024 du budget principal de la Commune à la date du 12/02/2025

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Charges de gestion générales (chap 60, 61, 62 et 63)	187 417€
Charges du personnel et des élus (chap 64)	263 249€
Autres charges (chap 65, 67, 68 et 73)	80 069€
Charges Financières (chap 66)	26 457€
Dotation aux amortissements	8 537€
TOTAL	565 739€

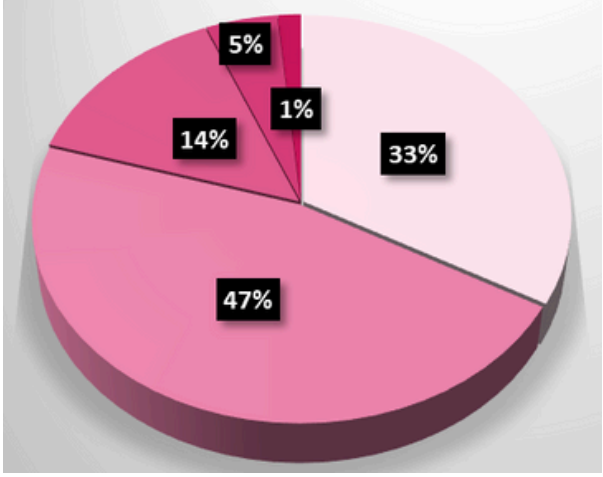

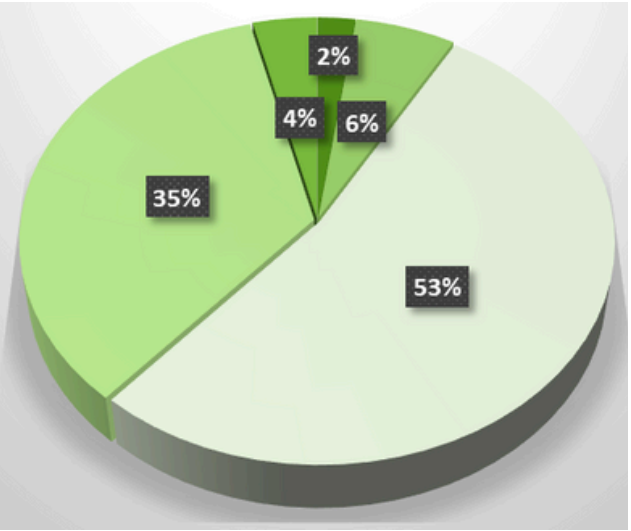

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Charges de personnel -remboursement	16 020€
Vente - Redevances (chap 70)	42 795€
Impôts et taxes (chap 73)	398 270€
Dotations : DGF, ... (chap 74)	245 341€
Autres produits de gestion courante : loyers,....	27 229€
Produits divers	250€
TOTAL	729 904€

Evolution des dépenses de fonctionnement

Evolution des recettes de fonctionnement

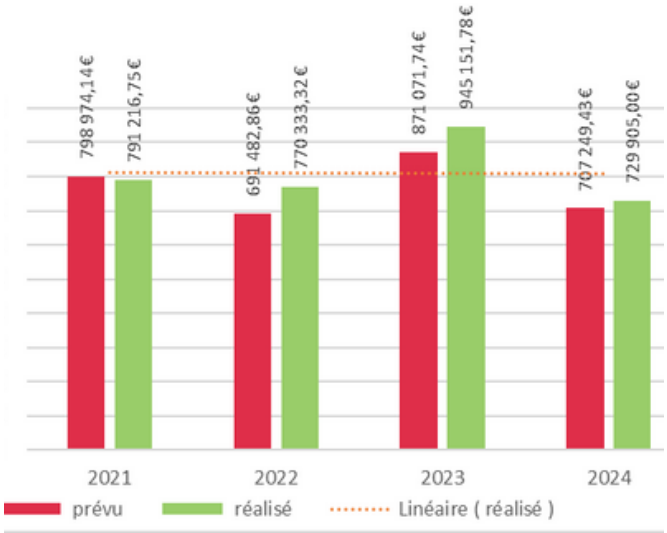

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Bilan financier 2024 du budget principal de la Commune à la date du 12/02/2025

DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Bâtiments communaux	13 377, 60€
Ecole	167 399, 52€
Bornes Incendie	2 091, 04€
Régularisation Voies Communales	136, 61€
Aire de jeux / Bornes canines	826, 80€
Parcours sportifs (solde)	13 415, 31€
Aménagement RD en travers bourg RD 25	572, 81€
Emprunts et dettes	104 888, 27€
TOTAL	**302 707, 96€**

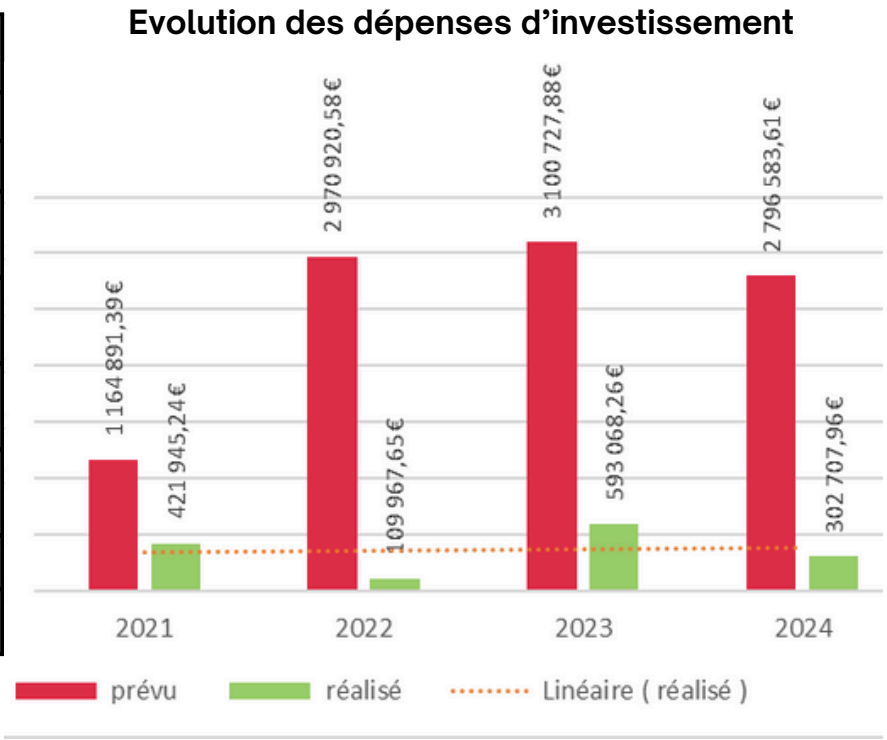

RECETTES D'INVESTISSEMENT

Aménagement RD en traverse bourg RD 25	30 542, 00€
Monuments aux morts (subvention)	1932, 60€
Emprunt Ecole	1 820 000, 00€
Opérations Financières (FCTVA, excédent de fonctionnement*, ...)	236 553, 41€
Opération d'ordre	8727, 23€
TOTAL	**2 097 755, 41€**

**l'excédent financier de la section de fonctionnement correspond à un auto financement de la section d'investissement.*

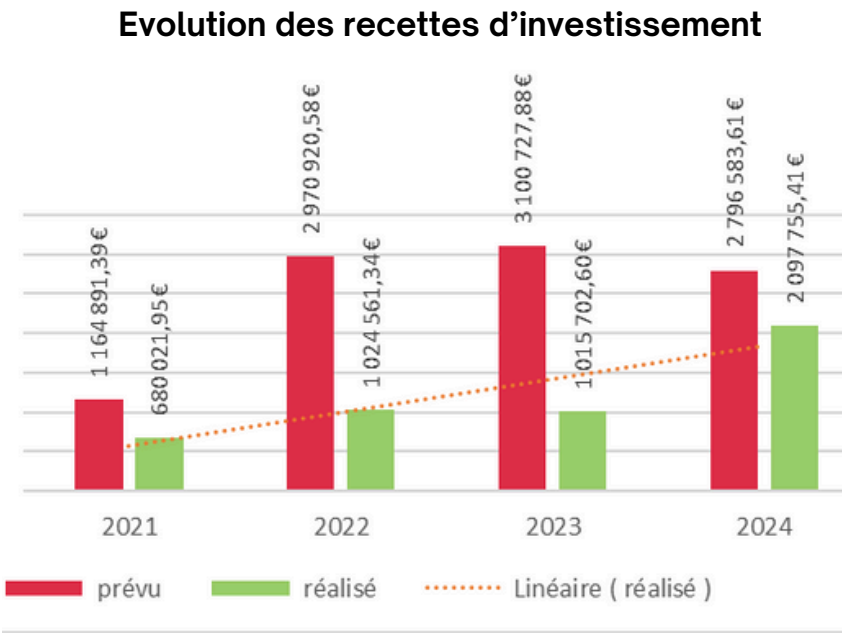

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Les actes et règles d'urbanisme

Les autorisations d'urbanisme permettent de contrôler la conformité des travaux de construction ou d'aménagement aux règles d'urbanisme que celles-ci relèvent de la réglementation nationale (code de l'urbanisme) ou bien de documents locaux (PLUI) . Il existe différents types d'autorisations, dont le champ d'application dépend en grande partie de la nature du projet réalisé. De la simple **déclaration préalable jusqu'au permis de construire**, en passant par le permis de démolir et le permis d'aménager.

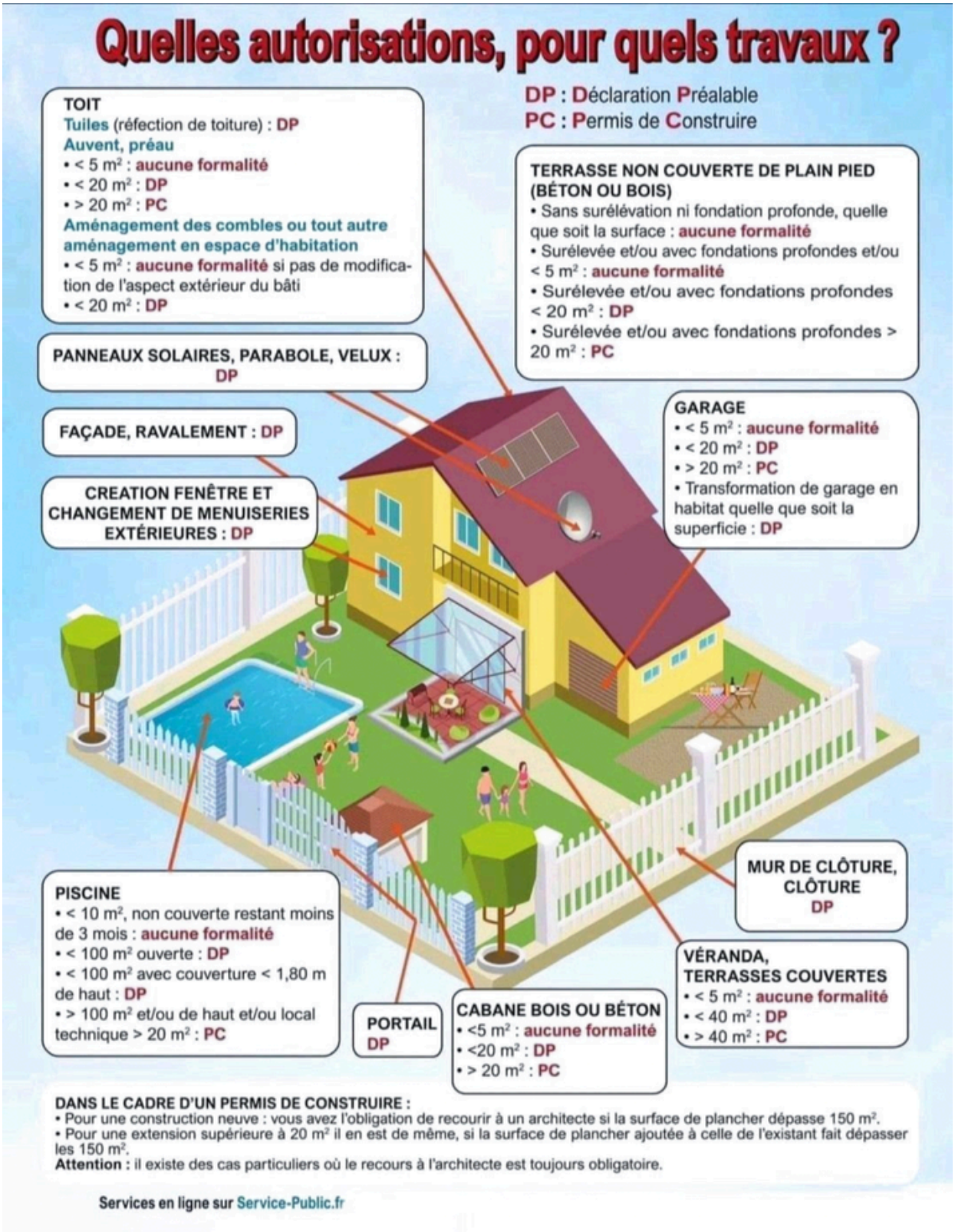

La Vie Communale : quelques données chiffrées

C'est L'Agence départementale Aveyron Ingenièrie qui instruit vos demandes d'urbanisme (PC, DP)

La Commune a délégué l'instruction des demandes d'urbanisme à l'Agence départementale Aveyron Ingénierie, établissement public administratif.
La demande de déclaration préalable ou de permis de construire doit être adressée en mairie par pli recommandé avec demande d'avis de réception ou déposée en mairie.

Le dossier est ensuite transmis à Aveyron ingénierie qui l'instruit selon une **phase d'études techniques qui vise à vérifier la conformité du projet avec** : les règles d'urbanisme et notamment celles prévues dans le PLUi, les règles relatives à la protection du patrimoine et de l'environnement, les règles relatives à la sécurité ou à la voirie.

Après instruction , le service instructeur rend au maire la décision sous forme d'arrêté à signer

Lorsque la décision rejette la demande de permis ou s'oppose à la déclaration préalable, elle doit être motivée afin de lutter contre les refus dilatoires. En effet, le refus d'un permis de construire ou d'une déclaration préalable ne peut être fondé que sur le non-respect de la règlementation en matière d'urbanisme.
Un refus qui ne serait pas fondé sur une disposition légale ou réglementaire serait illégal. A l'inverse, une décision attribuant la demande ne doit pas être contraire aux règles.

Le maire n'a pas de pouvoir discrétionnaire pour prendre une telle décision, il est lié par la réglementation et ne peut s'opposer à un permis conforme.

Les différents tarifs appliqués par Aveyron Ingénierie pour l'instruction des dossiers d'urbanismes sont inchangés depuis 2023 :

- Certificat d'urbanisme b (C.U b) - 100€
- Permis de construire (P.C) - 250€
- Permis de démolir - 110€
- Déclaration préalable (D.P) - 130€
- Permis d'aménager (P.A) - 300€
- Permis modificatif (P.C / P.A) ou arrêté dans le cadre de l'évolution d'un lotissement (P.A) : arrêté de cessibilité de lots, de création de lots ... - 110€

Les dossiers de demande sont à déposer en mairie.
Ce service bien que gratuit pour les administrés, représente un coût pour la commune soit un total de **6200 euros** en 2024. Nous avons reçu **29 certificats d'urbanisme** (CU), **25 déclarations préalables** (DP) et **16 permis de construire** (PC).

Taxe d'aménagement

Vous souhaitez construire un abri dans votre jardin, une piscine ou une autre construction ? Vous serez peut-être redevable de la taxe d'aménagement. Cette taxe est un impôt local perçu par la Commune et le Département. Cet impôt sert principalement à financer les équipements publics (réseaux, voiries) nécessaires aux futures constructions et aménagements. A Salmiech, le taux de la taxe d'aménagement est de 2%.
Retrouvez plus d'informations sur le site economie.gouv.fr (taxes d'aménagement.)

La Vie Communale : quelques données chiffrées

Entretien voirie

La Communauté de Communes de Pays de Salars exerce la compétence "voirie" et engage à ce titre des travaux d'investissement destinés au bon maintien de la totalité du réseau routier d'intérêt communautaire. A cet effet, elle a réalisé un état des lieux des routes dans chacune des 9 communes membres et au vu des résultats et des gros besoins que cela nécessite, la Commission" voirie" a décidé de contracter un important emprunt afin d'engager rapidement des travaux de modernisation, d'entretien et de remise en état de la voirie. En 2024, une somme de 220 000 € a été affectée à la réfection de la route de la Pailhousie et 17 000 € réservée aux opérations d'entretien à savoir : élagage, fauchage, curage des fossés, rebouchage des ornières et signalisation.

La sécurité routière, un enjeu commun

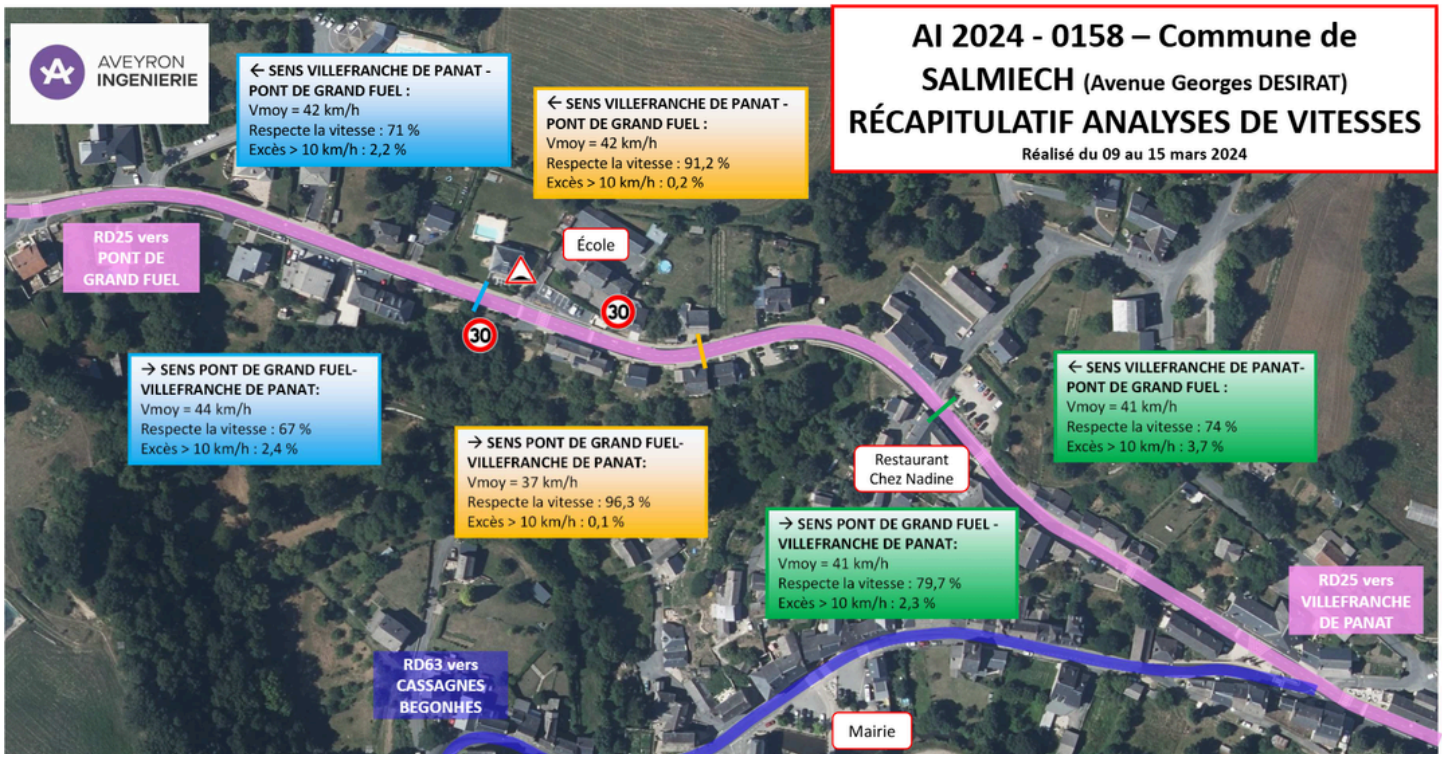

La sécurité routière est un enjeu majeur de la politique publique pour la protection des usagers de la route. Sachant qu'une des causes premières de l'insécurité routière est la vitesse excessive, la municipalité et le Conseil Départemental ont missionné les services compétents pour l'une étude et l'analyse de la vitesse des véhicules. Elle a été réalisée sur la RD 25 (ave G. Désirat) section comprise entre le monument au mort et la pharmacie.

Les résultats prouvent que la limitation de vitesse à 50km/h est respectée très majoritairement par les usagers sur cette portion de voie, c'est-à-dire entre 67% et 96,3% d'automobilistes. Les vitesses moyennes relevées varient entre 37km/h et 44km/h. Des excès de vitesse au-delà de 60km/h sont compris entre 0,1% et 3,7%. Les conclusions sont donc très satisfaisantes hormis ces quelques usagers inconscients de leur comportement. Les travaux d'aménagement réalisés en 2022 sont une des conséquences de la sécurisation de la section de voirie concernée et de la modification du comportement des usagers.

Si les aménagements sont une prise en compte de la sécurité routière, ce ne sont pas les seuls. Les étapes de réflexion (gestion des infrastructures, contrôle, communication...) en sont d'autres leviers indispensables pour des actions cohérentes. Un engagement des élus, l'implication et la sensibilisation de tous, institutionnels, professionnels y compris des usagers en seront un gage d'efficacité. Pensez à vous, pensez à nous.

La Vie Communale : quelques infos diverses

Les Travaux 2024

- Finition des travaux à la route de la Palhousie
- Réalisation d'un mur à la Bastide
- Réfection de la voire à Farayrolles (suite à un affaissement de terrain)
- Installation de panneaux photovoltaïques sur la toiture du foyer logement
- Aménagement du pont de Salacroup

Les Projets 2025

- Lancement des travaux de la nouvelle école
- Poursuite de la mise en place de la Fibre optique
- Installation de panneaux photovoltaïques au sol de l'ancienne décharge et sur les toitures de la salle polyvalente

TARIF LOCATION SALLES COMMUNALES

Salle des fêtes	Pour les résidents de la Commune : Salle des fêtes + salle de réunion (2 jours) Location par journée supplémentaire	**180.00€** **60.00€**	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1er octobre au 1er mai : **60.00 € / jour** Chèque caution à la remise des clefs : **500.00 €**
	Pour les associations de la Commune	**GRATUIT**	
	Pour les associations hors Commune	**190.00€**	
	Pour les non-résidents de la Commune : Salle des fêtes + salle de réunion (2 jours) Location par journée supplémentaire	**500.00€** **60.00€**	
Salle de réunion	Pour les résidents de la Commune	**70.00€**	Participation chauffage pour tous les utilisateurs du 1er octobre au 1er mai : **20.00 € / jour** Chèque caution à la remise des clefs : **500.00 €**
	Pour les non-résidents de la Commune	**120.00€**	
	Associations hors Commune	**120.00€**	
	Organismes hors Commune	**50.00€**	

Un état des lieux d'entrée et de sortie sera réalisé pour toute réservation. Les réservations pour les particuliers se font prioritairement sur les vacances scolaires.

Location d'une benne Communale

Tout résident de la commune a la possibilité de louer une benne communale au tarif de 50 € /jour, avec un enlèvement par jour. Les services communaux se chargent de la mise en place de la benne au domicile du demandeur ainsi que de l'enlèvement vers la déchèterie. **Les déchets doivent être triés.**
Pour connaître les conditions de mise à disposition et de réservation, merci de prendre contact avec le secrétariat de Mairie.

Aire naturelle de camping

L'ouverture administrative de l'aire naturelle de camping est fixée du 1er juillet au 31 août. Tous les campeurs, visiteurs, invités doivent s'enregistrer dès leur arrivée à la mairie. L'aire de camping est ouverte à tous les campeurs dans la mesure de la place disponible. Les jeunes de moins de 16 ans ne sont acceptés que s'ils sont accompagnés d'un adulte pouvant répondre de leurs actes ou porteurs d'une autorisation écrite de leur représentant légal.

La Vie Communale : quelques infos diverses

Pour cette nouvelle année, la mairie relance l'accueil de deux jeunes volontaires en service civique. Suite à l'accueil de Samsara et Anthony en 2022 et Marion et Clément en 2023, la mairie souhaite renouveler l'expérience en 2025 du 1er Avril au 30 septembre. Les deux services civiques seront en lien avec les associations, avec des missions telles que l'aide à l'organisation des évènements, la communication etc...
Si vous êtes intéressé, vous pouvez contacter la mairie pour tout renseignement supplémentaire. Vous pouvez candidater en nous envoyant votre cv et lettre de motivation par mail à mairiesalmiech@orange.fr ou directement nous la déposer en main propre.

Agence postale Communale : nouveaux horaires

Depuis le 17 juillet 2024, les horaires d'ouverture de l'agence postale communale de Salmiech ont changé, elle est ouverte quatre matinées et désormais un après-midi. Fermeture hebdomadaire le lundi et le mercredi.

Nouveaux horaires :
Lundi et mercredi : fermée
Mardi et jeudi : 9h -12h
vendredi : 9h-12h et 13h30 -16h30
Samedi : 9h - 11h45

De nouveaux panneaux d'affichage libre sur la commune

Conformément à la réglementation du code de l'environnement, la municipalité a installé deux panneaux d'affichage libre à disposition de tous. Ils sont en place l'un au fronton de la mairie et l'autre à la salle polyvalente. L'article L581-13 du code de l'environnement réserve ces panneaux à l'affichage d'opinion et à la publicité relative aux activités des associations à but non lucratif.

Installation de poubelles propreté canine

Chaque propriétaire est responsable de son chien et de ses agissements. Par mesure d'hygiène les déjections sont interdites sur les espaces publics : voies, trottoirs, espaces verts et zone de jeux pour enfants. C'est pourquoi il convient d'avoir sur soi des petits sachets pour les ramasser. Une poubelle de propreté canine a été installée à Carcenac, et une autre à Salmiech sur le placet.

Le programme Educ'Eau de l'EPAGE VIAUR

L'EPAGE VIAUR met en place un programme de sensibilisation sur les cours d'eau, en particulier les variations de débit durant l'année, en proposant des postes d'observations du niveau de l'eau dans le cadre d'un programme de science participative. L'EPAGE VIAUR va installer environ 20 sites dont un à Salmiech en 2025 derrière la mairie près de l'aire de jeu.
L'installation du site comptera :

- une échelle limnométrique permettant de lire le niveau du cours d'eau,
- un pupitre d'information avec emplacement pour une prise de photo par smartphone.
- un formulaire web sur le site de l'EPAGE VIAUR permettant de faire remonter l'observation.

Tout un chacun sera invité à :

- Lire le niveau d'eau dans le cours d'eau sur l'échelle qui est face au pupitre,
- Prendre une photo du cours d'eau, qui sera toujours globalement la même grâce au support qui oriente le smartphone dans la bonne direction,
- Eventuellement effectuer toute observation complémentaire,
- Envoyer les informations sur le site de l'EPAGE VIAUR via le formulaire en ligne.

La Vie Communale : quelques infos diverses

Les nouvelles mesures pour le tri de vos déchets

Trions les biodéchets !

Désormais, il est proposé à tous les foyers une solution pour la collecte des biodéchets avec l'utilisation de sacs orange, en collaboration avec le SYDOM Aveyron. Le sac orange permet d'élargir la valorisation des biodéchets non admis dans le composteur (restes de repas, os, viande, poisson, etc.). Pour les foyers ne pouvant composter, tous les biodéchets pourront être mis dans le sac orange. Une fois le sac rempli et noué, il suffit de le déposer dans le conteneur à ordures ménagères comme votre sac noir. Les sacs orange contenant les biodéchets seront ensuite séparés des sacs noirs dans une installation de tri robotisée, avant d'être valorisés en compost. Afin de participer à ce nouveau geste de tri, vous êtes invités à venir récupérer gratuitement votre bio-seau et vos sacs orange en mairie.

Trions le verre

Vous pouvez mettre dans les conteneurs en verre les emballages des pots alimentaires, les bouteilles vides et les emballages en verre des produits cosmétiques. La vaisselle, les miroirs, les ampoules et les néons notamment sont à mettre à la déchèterie. Les emballages des médicaments sont à déposer en pharmacie.

Pourquoi trier le verre ?

Recyclable à l'infini, il représente une ressource précieuse qui nous permet d'économiser des matières premières naturelles et de réduire la consommation d'énergie.

En Aveyron, trier les emballages en verre contribue à la recherche contre le cancer.

En 2024, la Communauté de communes du Pays de Salars est passée au vrac !

Fini les sacs plastiques jaunes à usage unique. La Communauté de Communes a fait le choix du cabas réutilisable, pour ne pas ajouter du plastique supplémentaire aux déchets existants et pour limiter les coûts de fonctionnement du service déchets.

Le travail des agents de tri, au centre de valorisation ECOTRI du SYDOM, sera facilité et plus efficace.

Les consignes de tri restent identiques. Tous les emballages et papiers vont au tri. Ils doivent y être déposés en vrac, dans le conteneur jaune proche de chez vous, à l'aide du cabas réutilisable. **Les sacs noirs sont destinés aux ordures ménagères ; ils ne doivent pas être utilisés pour le tri.**

La taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM) est un impôt dû par les propriétaires d'un bien soumis à la taxe foncière sur les propriétés bâties. Il sert à financer la collecte et le traitement des déchets ménagers. La TEOM est calculée sur la même base que la taxe foncière c'est-à-dire en multipliant la moitié de la valeur locative cadastrale par le taux fixé par la communauté de commune (13%). C'est une taxe annexe à la taxe foncière.

La Vie Communale : quelques infos diverses

Transports scolaires

Le Conseil Départemental ayant révisé la carte scolaire, la Commune de Salmiech se trouve dans son intégralité dans le secteur scolaire du collège public de Réquista. La Région a la compétence exclusive des transports scolaires et organise les circuits, cependant l'inscription doit se faire à la mairie.
Le montant de la part communale par élève ayant droit à compter de l'année 2023-2024 s'établit à :

- 189,50€ (par élève demi-pensionnaire de l'école primaire au lycée)
- 94,75€ (par élève interne du collège au lycée)

Cette année ce sont 47 élèves demi-pensionnaires (8 907€) et 8 élèves internes (758€) qui sont ayant droit, pour un coût total de 9 665€ pour la commune.

Vous pouvez consulter le site internet de la Région pour les modalités des transports scolaires : https://www.lio-occitanie.fr/transport-scolaire-aveyron ou contacter le 0 806 800 350 -appel gratuit.

LA RUR@LINETTE
Accueil Numérique Itinérant

Quelques données de la Rur@linette en 2024 :

- **23** permanences
- **120** personnes accompagnées
- **285** démarches
- Une moyenne de **12,4** démarches par permanence

Les permanences de Salmiech font partie des plus fréquentées, avec en moyenne plus de 5 personnes accompagnées par permanence. Sur les 120 personnes accompagnées, 77,5 % des personnes accompagnées sont âgées de plus de 55 ans. Les personnes qui viennent à la permanence de Salmiech habitent majoritairement à Salmiech même, ou dans les communes voisines.

C'est quoi ce truc ?

La rur@linette est un guichet unique itinérant, gratuit et ouvert à tous qui donne accès dans un seul et même lieu aux principaux organismes de services publics.

Quand ?

Semaines impaires, les jeudis matin de 9H00 à 12H30, place de la Mairie

Pour qui ?

Deux animatrices France Services sont formées et disponibles pour accompagner les usagers et faciliter l'utilisation de l'outil informatique pour la plupart des démarches administratives en ligne, habilitées à faire les démarches pour le compte de l'usager.

Les +

Accueil, information, orientation - Confidentialité respectée – Ordinateur en accès libre, imprimante, scanner - Accompagnement aux démarches administratives.
(AMELI, Pôle Emploi, France Connect, mon espace santé, SIA …/…)

N'hésitez pas à téléphoner afin de faire le point sur vos besoins et préparer ainsi votre venue !
06 42 79 23 04

BANQUE des TERRITOIRES · msa santé famille retraite services · France services · AVEYRON LE DÉPARTEMENT

Permanence du 1er semestre 2025 du camping-car France Services - LA RUR@LINETTE
LE JEUDI / SEMAINES IMPAIRES
SALMIECH de 9h30 à 12h30 à côté de la mairie

2 janvier 16 janvier 30 janvier	13 février 27 février	13 mars 27 mars	10 avril 24 avril	22 mai	5 juin

Pour plus d'informations, les flyers de la rur@linette sont en libre service à la Mairie.

La Vie Communale : quelques infos diverses

Passeports et Cartes d'identité

Rappel des formalités pour passeports et Cartes Nationales d'Identité (CNI)

La mairie de Salmiech n'a plus la compétence pour la réalisation des Passeports et des Cartes Nationales d'identité. La demande doit être déposée auprès de l'une des communes habilitées par l'Etat pour le recueil des dossiers. Dans le département de l'Aveyron, dix-huit communes sont agréées : Belmont-sur-Rance, Capdenac-Gare, Decazeville, Espalion, Laguiole, **Luc-la-Primaube**, Marcillac, Millau, Mur-de-Barrez, Naucelle, Onet-le-Château, **Réquista**, Rieupeyroux, Rodez, Saint-Affrique, Salles-Curan, Séverac d'Aveyron, Villefranche-de-Rouergue.

Un service de pré-demande en ligne est obligatoire : les usagers doivent établir une pré-demande de passeport ou de CNI par voie dématérialisée, depuis le site internet de l'Agence nationale des titres sécurisés (ANTS) : **https://passeport.ants.gouv.fr**.

Conseil : La ruralinette peut vous accompagner dans cette démarche. Si vous avez prochainement besoin d'un titre d'identité français pour partir en voyage, effectuer une démarche administrative, se présenter à un examen (permis de conduire, examen scolaire, concours ...), il est important d'anticiper au maximum votre demande.

RAPPEL

Bientôt 16 ans, pensez à vous faire recenser !

Tout français âgé de 16 ans doit spontanément se faire recenser auprès de sa mairie en vue de participer à la Journée Défense et Citoyenneté.

Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens publics, elle vous permet aussi d'obtenir votre inscription sur les listes électorales à 18 ans.

Éclairage public

Pour toute défaillance des lampes de l'éclairage public, veuillez le signaler à la mairie, afin qu'une demande d'intervention soit faite auprès du Sieda, seul habilité à mandater le prestataire en charge de la maintenance.

Défibrillateurs

Pour information, des défibrillateurs devant la salle polyvalente, dans le bâtiment de la piscine et à l'entrée de la pépinière départementale sont à votre disposition.

Vigilance assainissement

Rappelons qu'il ne faut pas jeter de lingettes même biodégradables ou autres déchets et produits chimiques dans les sanitaires.

La Vie Communale : quelques infos diverses

Avancement de la Fibre Optique

A ce jour, plus de 80% des locaux sont raccordables sur la commune. Les foyers éligibles à la Fibre peuvent donc souscrire à un abonnement auprès du fournisseur d'accès internet de leur choix. Suivez l'avancement de votre raccordement sur la carte de déploiement sur : https://cartefibre.arcep.fr/

Nous rappelons que la mairie n'a pas la compétence pour l'avancement de la fibre, ce travail est à l'échelle du Département. Le déploiement se raisonne à l'échelle de trois départements (Aveyron, Lot, Lozère) et est porté par l'organisme ALL FIBRE. Pour plus d'informations, retrouvez l'article de ALL FIBRE sur le site internet de la mairie dans la rubrique Cadre de vie / vie pratique --> la fibre ou en version papier au secrétariat de mairie.

Tailles des Haies et des Arbres

Pour mieux vivre ensemble respectons quelques règles de bon voisinage, de sécurité ou de bon sens. Les riverains sont tenus d'élaguer les arbres, arbustes et haies bordant les voies publiques et privées de façon à ne pas gêner le passage des usagers ainsi qu'assurer la sécurité routière.
L'élagage est également nécessaire pour protéger les réseaux électriques et de télécommunication et ainsi rester connecté, c'est l'affaire de tous. La responsabilité d'un propriétaire pourrait être engagé si un accident survenait.

Les riverains doivent obligatoirement :

- Élaguer ou couper régulièrement les plantations, arbres, arbustes, haies, branches et racines à l'aplomb des limites des voies publiques ou privées, avec une hauteur limitée à 2 mètres, de manière à ce qu'ils ne gênent pas le passage des piétons, ne cachent pas les feux de signalisation et les panneaux (y compris la visibilité en intersection de voirie).

- Les branches et la végétation ne doivent pas toucher les conducteurs (EDF, téléphonie, éclairage public)
- Il est interdit de laisser pousser des haies et des arbres à moins de deux mètres du domaine public (article R 116-2-5° du Code de la voirie routière).
- Les branches et racines des arbres qui avancent sur son emprise doivent être coupées à la diligence des propriétaires ou exploitants, dans des conditions qui sauvegardent la sûreté et la commodité du passage ainsi que la conservation du chemin. Dans le cadre d'une location, les frais d'entretien et d'élagage sont à la charge du locataire. (Décret du 26 août 1987).

Salmiech s’engage pour l’enfance

A la rentrée de septembre 2024, l’école compte un effectif de 42 élèves : 18 élèves de maternelle-CP scolarisés dans la classe de Mme Assié, aidée par Mme Lacheret ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et 24 élèves dans la classe de CE-CM de Mme Arles, qui assure aussi la direction de l’école.
Mme Leteneur assure la garderie du matin, avec Mme Lacheret, la garderie du soir ainsi que la cantine et Mme Renault la surveillance de la cour sur le temps méridien et le ménage.

A travers différents projets au cours de l’année, les élèves vont être amenés à découvrir différentes formes d’art :

la musique : Une intervenante du Conservatoire de Rodez intervient chaque semaine auprès de tous les élèves pour effectuer des séances de chant choral. Une visite du Conservatoire est également prévue. Cela permettra aux élèves de rencontrer des musiciens et de voir les instruments sur lesquels ils auront travaillé à l’école.

le cinéma : Les élèves assisteront à une séance de cinéma, ce qui permettra de concrétiser les travaux menés en classe autour du cinéma (réalisation de courts métrages avec une intervenante pour les élèves de CE/CM ainsi que la création d’un film en stop motion pour les élèves de maternelle / CP.

les arts visuels : Les élèves découvrent cette année de nombreuses œuvres d’artistes connus.

Signalons que l’apprentissage de l’Occitan est régulièrement poursuivi.

Quelques précisions sur la nouvelle école

RETROUVONS LE CHEMIN DE L'ECOLE

Comme tout grand projet, le temps est nécessaire à une réalisation conforme aux objectifs.
Concernant notre projet, c'est-à-dire la future école communale, faisons un point sur son avancement.

Tout d'abord nous avons le plaisir de vous annoncer l'obtention de la médaille d'or dans la démarche innovante BDO (Bâtiment Durable d'Occitanie), un résultat d'un projet dans l'excellence. L'objectif de cette démarche d'accompagnement et de son système d'évaluation est l'amélioration de la qualité et des performances des bâtiments, mais également l'optimisation du confort des usagers.

Par ailleurs comme tout programme remarquable des adaptations s'examinent au cours de son étude. Lors d'une réunion programmée avec Madame la sous-préfète, le Président du Conseil départemental, l'Inspectrice d'Académie, Monsieur le Maire, les membres de la commission école et le maître d'œuvre, la représentante de l'éducation nationale a informé aux membres de la réunion, que deux classes suffiraient pour l'école, eu égard de l'effectif inscrit à Salmiech. Une nouvelle disposition que nous devions intégrer dans le programme en phase APD (Avant Projet Détaillé) du planning. Aussi après une réflexion, l'idée a été de mutualiser l'école avec un ALSH (Accueil Loisir Sans Hébergement). Cette modification du projet a un atout de valeur, avec une dimension intercommunale dans le besoin. Le résultat de l'étude diligentée nous a agréablement surpris, de par les réponses positives reçues des parents de la commune et des communes avoisinantes, reflétant la réelle nécessité d'un accueil des enfants le mercredi et en période extra scolaire.

A ce jour cette adaptation fonctionnelle a reçu, après modification du projet par le Maître d'œuvre, un avis favorable des différentes instances institutionnelles. Les surfaces des locaux ont donc été ventilées en conséquence, et de fait, nous autorise des aides financières complémentaires auprès de l'Europe (FEDER) et de la CAF. Ces subventions compléteront celles déjà contractée de l'Etat (DETR), du Conseil Départemental et de la Région Occitanie.

Le Maître d'œuvre et l'Assistant au Maître d'Ouvrage ont modifié en conséquence les pièces du Dossier de Consultation des Entreprises (DCE) afin de lancer l'Avis d'Appel Public à Concurrence, procédure légale d'intention de passer un marché public avec des entreprises.

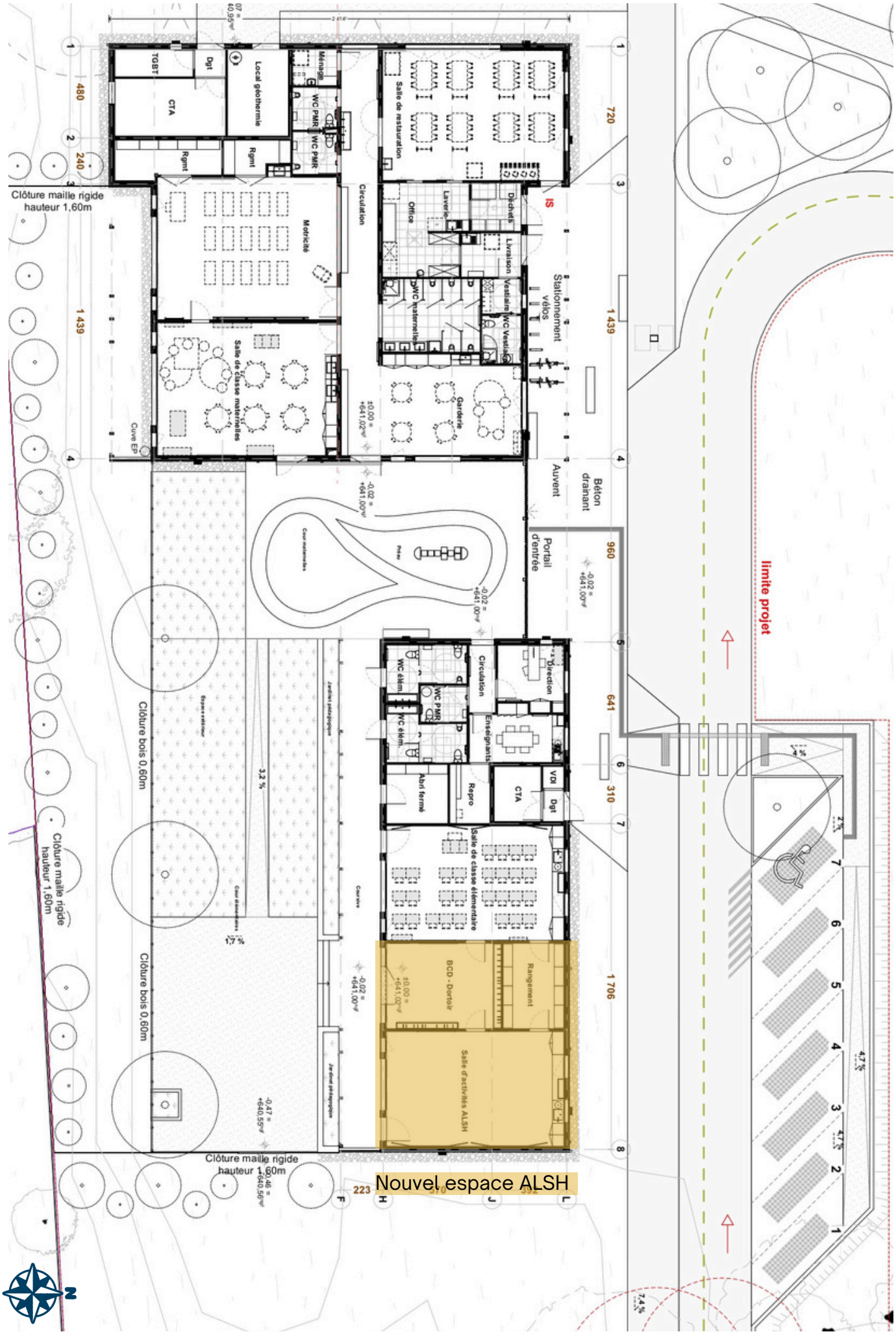
limite projet
Clôture maille rigide hauteur 1,60m
Stationnement vélos
Auvent
Béton drainant
Portail d'entrée
Salle de restauration
Office
Laverie
Déchets
Livraison
Vestiaire
WC Vestiaire
WC maternelles
Garderie
Circulation
Motricité
Salle de classe maternelles
Local géothermie
Ménage
WC PMR
TGBT
CTA
Dgt
Rgmt
Cuve EP
Cour maternelles
Préau
Direction
WC élèves
WC PMR
Enseignants
Abri fermé
Repro
VDI
Salle de classe élémentaire
Cour école
Rangement
BCD - Dortoir
Salle d'activités ALSH
Clôture bois 0,60m
Clôture maille rigide hauteur 1,60m
Nouvel espace ALSH

Toujours autant de succès pour la semaine des Drolles

Encouragée par le succès des deux éditions précédentes, la municipalité décidait de reconduire cette semaine d'animation destinée aux enfants de la Commune de 3 à 12 ans. Du 15 au 19 juillet "lous Drolles" (traduction occitane des enfants) ont profité d'un planning d'activités diversifiées et adaptées à leur âge.

Jugez plutôt : tir à l'arc, roller, poney, pêche, peinture, jardinage, football, tennis, contes interactifs, musique... pour conclure par une journée accrobranche, chasse au trésor et mini-golf à Salles-Curan.

Les inscriptions des 25 places furent prises d'assaut. Rappelons que toutes les animations étaient gratuites et prises en charge par la municipalité. Pour cette troisième année, nous avons pu améliorer l'organisation des temps d'animations, de sieste ainsi que le temps du repas. Un résumé et des photos de la journée écoulée étaient envoyés chaque soir aux parents pour les informer.

Nous tenons à remercier les associations sportives salmiechoises, les élus et les parents qui nous ont accompagnés chaque jour et ont contribué par leur implication à la réussite de cette nouvelle édition.

Un noël avant l'heure pour les enfants de la Commune

Chaque année la commune offre une journée de noël pour les enfants de Salmiech. Suite au succès l'année dernière de la venue de Mondes et Multitudes avec une proposition de deux séances de cinéma, le choix s'est tourné pour renouveler cet évènement ce mercredi 18 décembre dernier.

Une programmation pour petits et grands avec le film d'animation "le grand noël des animaux" le matin pour les 3-6 ans et le nouveau film d'animation dreamworks "Le robot sauvage" l'après-midi pour les 6-12 ans. Cette belle journée s'est terminée avec un goûter pour tous les enfants, une balade en calèche et une chance de voir le Père-Noël avant l'heure ! Cette année, plus de 40 enfants ont profité de cette belle journée.

Les actions sportives et culturelles du PETR

La culture itinérante en milieu rural occupe une place prépondérante sur le Lévézou. Le PETR Syndicat Mixte du Lévézou s'efforce de mailler le territoire et d'œuvrer aux côtés du tissu associatif et institutionnel local pour proposer des actions culturelles intergénérationnelles et pluridisciplinaires.

Le sport sur le Lévézou

Programmations	Périodes – Nombre de Séances/Stages	participant(e)s totaux	Salmiéchois(e)s intéressé(e)s
Ecoles Multisports	(avril à juillet) 7 séances – Trotti + PoullBall + Mini Tennis	94	14
Stage Sportifs HIVER 2024	12 au 16 février (5 stages) – 126 places (dont un stage Roller + Mini Handball sur Salmiech)	96	7
Stage Sportifs PÂQUES 2024	08 au 12 avril (19 stages) – 356 places (dont un stage Trotti + Tir à l'Arc sur Salmiech)	227	12
Aprèm' Multisport 2024	Mercredi 19 juin à Prades de Salars – 210 places pour les 7-11 ans	196	11

Le programme de 2025 :
--> « Écoles multisports» les mercredis d'avril à juillet à la salle polyvalente, pour s'essayer au Skate Board, à la Trotti et au Roller.
--> les Stages Sportifs d'Hiver 2025 (une journée sera sûrement proposée à la salle polyvalente, entre le 17 et le 21 février, pour les 7-11 ans).

Pour la vingt-sixième année consécutive, Fred Malavan, va s'évertuer à programmer, les différentes trames d'animations afin qu'un maximum de sportifs en herbe, jeunes ou moins jeunes, puissent s'initier, pratiquer et surtout s'amuser !

Pour tout contact, envoyez un mail à sport@levezou.fr ou téléphonez au 05 65 74 35 04 et/ou 06 30 26 62 64. Retrouvez-nous sur la page Facebook Animation Sportive en Lévézou, toutes les informations et inscription sur le site levezou.fr (Animer le Lévézou)

Le Festival d'Automne

Né en 2023 et porté avec le collectif des bibliothèques du Lévézou, il revient en 2024 sous le nom de "Polar, mystère et boule de gomme » soit 20 animations réparties sur les communes de Vezins de Lévézou, Arvieu, Salmiech, Ségur, Trémouilles, Pont de Salars, Villefranche de Panat. Au programme : Murder Parties, escapes games, conférence, jeux, lectures, spectacles, ateliers...

A Salmiech, petits et grands ont pu profiter de deux animations gratuites : un après-midi jeux de sociétés collaboratifs le samedi 19 octobre avec l'Association Envie Enjeux sur la thématique du mystère et des enquêtes, ainsi qu'un après-midi Escape Game le samedi 26 octobre proposée par l'association "Fêtes vos jeux" au musée du Charroi rural.

Le PETR organise également divers projets durant l'année avec notamment **Les Cinés-Lévézou,** en partenariat avec l'association Mondes et Multitudes, proposant des séances de cinéma itinérantes, 20 séances s'inscrivaient au calendrier sur le Lévézou. La danse et le théâtre étaient mis à l'honneur avec La danse dans tous ses états à Villefranche de Panat et le spectacle "Petit Enfer" à Arvieu.

Salmiech dans les années 1940-1950

Pour le 80è anniversaire de la libération, le PETR Syndicat mixte du Lévézou est à l'initiative d'un grand projet pour commémorer la libération du Lévézou. C'était l'occasion pour les communes implantées sur le territoire de réaliser des évènements sur la thématique de la Seconde Guerre Mondiale au niveau local.
A Salmiech, Marion notre chargée de projets culturels était à l'initiative d'une collecte de mémoire au près des habitants : un projet permettant aux citoyens de s'exprimer afin de créer un évènement dont ils seraient les acteurs.
Pour récolter des témoignages sur cette période, nous avons notamment collaboré avec les résidents du foyer logement du Théron. Grâce à certains objets provenant du Musée du charroi, les souvenirs d'enfance ont refait surface spontanément.
Ce projet a une sensibilité profonde car il met en avant des souvenirs et une vision de la guerre que l'on perçoit essentiellement à travers les yeux des enfants de l'époque. Par ailleurs les témoignages que nous avons pu récolter ont permis de développer l'exposition vers la vie quotidienne à cette période.

L'exposition temporaire était installée au bureau de l'infos tourisme durant le mois de mai et a réuni plus de 250 visiteurs en un mois. L'initiative d'un livre d'exposition fait suite à la demande de la plupart des visiteurs, pour offrir à tous les Salmiechois un souvenir de leur histoire, une façon de ne pas oublier les évènements du passé. Le livre a été imprimé par l'association "Les amis du musée du charroi", il est disponible à la vente en mairie et au musée du charroi rural pour la somme symbolique de 5€. **Edition limitée** *(il ne reste plus que 100 exemplaires disponibles à la vente)*. L'argent récolté permet de rembourser les frais d'impression et aider à la continuité des actions du musée du Charroi. Un projet de partenariat entre la Commune, le Théron et le Musée du charroi rural qui a fait remonter une nostalgie, le temps d'un instant, pour se remémorer la vie d'avant. Ce projet à été récemment salué par Madame la Préfète de l'Aveyron ainsi que Madame la Sous Préfète de l'arrondissement de Millau.

Commémorations aux monuments aux morts

Cette année les cérémonies commémoratives du 8 mai ont eu lieu à Carcenac puis à Salmiech. Les cérémonies du 11 novembre se sont déroulées au monument aux morts de Salmiech dans un premier temps, puis au monument aux morts de Carcenac.

Chaque cérémonie s'est conclue par un pot de l'amitié, nous remercions Madame Fabre à Salmiech et Monsieur et Madame Galibert à Carcenac de nous avoir accueillis dans leur locaux.

La restauration de la vierge de Carcenac

Emblème religieux du village de Carcenac, cette statue a subi une restauration complète cet été. Ce fût un travail réalisé par la famille Savy (Ingrid, Cyril et leur fils Jean-Baptiste).

La vierge de Carcenac est une statue en fonte, absolument remarquable par ses détails, issue de la fonderie de Tusey (Meuse), crée entre 1870 et 1874 par le maître fondeur Edmond Zegut.

Un grand merci à la famille SAVY pour cette belle initiative bénévole. Elle a consacré, au service du patrimoine de Carcenac, des heures de travail minutieux et laborieux durant les congés d'été. La mairie a fourni tout le matériel nécessaire pour cette réalisation. Le résultat de cette restauration est remarquable.

"Nous sommes fiers et heureux d'avoir pu contribuer à maintenir notre patrimoine si riche en symboles. Merci à la mairie et aux villageois qui ont soutenu cette œuvre bénévole."

Une visite s'impose, cette œuvre d'art s'inclut dans le patrimoine religieux devant l'église Saint Etienne de Carcenac qui abrite cinq objets monuments historiques.

Les objets monuments historiques sur la commune

En début d'année, la mairie a fait le recensement des objets classés monuments historiques sur notre commune. L'intérieur de l'église de Carcenac compte cinq objets protégés (*Les deux statues vierge à l'enfant, la statue Saint Louis d'Anjou, le groupe sculpté : la vierge de pité et le groupe Autel, retable, tabernacle, tableau*) ainsi que la cloche du XVIè siècle au clocher de l'église Saint Firmin (musée du charroi rural).

Un recensement était nécessaire pour suivre la préservation et la mise en valeur du patrimoine salmiechois. Monsieur Laurent Fau "Conservateur des antiquités et objets d'art de l'Aveyron" est venu expertiser la conservation des statuts à l'église de Carcenac et notamment la vierge de pitié.

Label employeur partenaire des sapeurs-pompiers

Le 5 novembre dernier, la commune de Salmiech, labelisée "employeur partenaire des sapeurs-pompiers", était représentée à la cérémonie du SDIS de l'Aveyron. Le Président du Département Arnaud VIALA et Monsieur le Préfet de l'Aveyron Charles GIUSTI ont remis un diplôme et une récompense à la commune.
Ce label est destiné à valoriser les employeurs qui adhèrent à la démarche d'engagement citoyen des sapeurs-pompiers volontaires. En Aveyron, seules 190 structures publiques et privées sont partenaires comptant environ 300 pompiers concernés.

La remise de deux médailles du travail pour nos employés

La médaille d'honneur du travail est une distinction honorifique, elle récompense l'ancienneté de services d'un salarié. Cette année Régis et Patrick, les deux agents des services techniques, ont reçu la médaille d'argent pour leur 20 années de travail dans une collectivité. A ce jour Patrick est à 27 années de travail accompli et Régis à 37 années. Les médailles Vermeil puis Or leur seront remises dans les années à venir.

Le départ de Saïda, secrétaire de Mairie

Saïda Fakir, notre deuxième secrétaire de Mairie qui était présente à mi-temps les mardis et vendredis à la mairie de Salmiech a demandé sa mutation début septembre pour travailler dans une commune plus proche de chez elle. Saïda était employée à Salmiech depuis octobre 2021, nous lui souhaitons beaucoup de réussite dans son nouveau poste.

Un nouveau contrat au secrétariat de Mairie

Début décembre Marion a terminé son contrat d'un an en VTA (Volontariat Territorial en Administration). Suite au départ de Saïda, le conseil municipal a voté pour la création d'un poste permanent à mi-temps chargé d'accueil au secrétariat et à mi-temps chargée de projets culturels pour un total de 35 heures par semaine. Ce nouveau poste a été mis en fonction à partir du 10 décembre.
Les missions de secrétariat sont principalement l'accueil les matins, l'état civil, les réservations des salles et du matériel, la gestion du camping, la réalisation du bulletin municipal ainsi que la poursuite de l'organisation de la semaine des drolles. Le mi-temps culturel est centré sur des projets culturels à Salmiech et le suivi des projets sur le territoire du Lévézou avec notamment la réalisation des actions culturelles sur la commune (projets et expositions) mais aussi des actions en lien avec l'école et le centre d'hébergement et principalement la création d'un projet culturel global sur la valorisation du patrimoine salmiechois.

Une rencontre des pépinières départementales à Salmiech

Le 24 septembre dernier, la pépinière Départementale de Salmiech organisait la 2è rencontre des pépinières départementales. Le Président du Département, Arnaud VIALA, a évoqué l'intérêt d'une pépinière départementale comme celle de l'Aveyron, qui s'avère être aujourd'hui un outil incontournable pour aider les collectivités à mettre en valeur leurs espaces publics mais aussi à comprendre les enjeux du changement climatique par le choix des espèces végétales et les conseils prodigués par les agents. C'est un service de proximité particulièrement apprécié des élus du territoire, que le Département souhaite valoriser.

Le Président Arnaud VIALA ayant invité l'ensemble des Départements de France, un total de onze départements étaient présents (certains en visio ou qui souhaitaient le compte-rendu). La création d'un réseau des pépinières départementales qui évolue à chaque rencontre.

La présentation de l'historique, du fonctionnement et des projets de la pépinière de Salmiech a introduit la journée pour ensuite laisser place aux intervenants : l'association Arbres Haies Paysages de l'Aveyron, l'association du Conservatoire Régional du Châtaigner de l'Aveyron, le Conservatoire départemental d'espèces fruitières et vignes anciennes du Tarn ainsi que la présentation du projet de pépinière du Département de la Gironde.

Après la visite de la pépinière, deux entreprises ont présenté leurs nouveautés : la première, un produit innovant pour le paillage des végétaux et la deuxième un engrais original 100% en laine de mouton brute, expérimenté par la pépinière aveyronnaise.
La dernière présentation était réservée à la démarche "Villes et Villages Fleuris" qui permet de récompenser les collectivités qui s'engagent vers une valorisation végétale cohérente, intégrant la biodiversité et les impacts du changement climatique.

En fin de journée, les attentes des différents Départements par rapport au réseau ont été débattus : objectifs, élargissement à d'autres types de pépinières publiques, type d'échanges et thématiques communes, formalisme des partenariats, fréquence des rencontres, implication des élus...
Une journée riche et constructive pour ce réseau des pépinières départementales s'engageant vers un partenariat au niveau national.

Zoom sur le savoir faire de nos agents techniques municipaux

En 2024, la commune a décidé de réaliser plusieurs chantiers en régie, confiant ces opérations a ses agents techniques dont la polyvalence , la compétence et le savoir–faire sont de riches atouts pour la collectivité.

Construction d'un mur de soutènement à la Bastide

Suite à la dégradation d'un talus situé en bordure de la RD dans la traversée du village de la Bastide, la commune a missionné Aveyron Ingénierie pour une étude d'aménagement et de sécurisation du carrefour de la rue des Houx avec la RD 82.

Au vu des solutions proposées, la commune a opté pour la construction d'un mur de soutènement en pierres maçonnées. Afin d'en limiter le coût estimé à 22 000€ , elle a décidé de prendre en charge ces travaux en faisant appel au savoir- faire de ses agents techniques et à l'aide de riverains et d'élus bénévoles.

Le matériau principal qu'est la pierre fut fourni spontanément et gracieusement par un habitant du village. Nos agents Régis et Patrick ont intégré ces pierres dans la construction en composant avec celles issues de la carrière de la Barthe.

Enfin, ils ont fait valoir leur compétence en matière de ferronnerie pour réaliser un garde-corps répondant aux exigences règlementaires de sécurité. Le Département a alloué une aide de 5 000 € pour la réalisation de cet aménagement. Merci pour cette belle réalisation qui témoigne de la polyvalence de nos agents et d'un savoir faire indéniable.

Travaux de sécurisation du Pont de Salacroup

Suite à une inspection par les services de l'Etat, le Pont de Salacroup doit faire l'objet de travaux de sécurisation car des fissures dans la structure ont été relevées.

Lors de leur intervention, les agents communaux ont procédé à un examen plus approfondi et affirment qu'il ne s'agit pas de fentes mais d'un surplus de ciment provenant du coffrage réalisé dans le temps avec des planches ; la solidité de la structure elle-même n'est donc pas menacée.

Toutefois ce diagnostic a révélé par ailleurs des désordres d'étanchéité et de drainage qui affectent l'ouvrage construit en pierres sèches. Des travaux d'entretien et de mise en sécurité ont été effectués.

Les agents sont intervenus pour : de la réfection de joints d'étanchéité, élimination de la végétation, réfection du dallage pour permettre un meilleur écoulement du ruisseau, réfection du mur à la sortie du pont qui a été dégradé par des passages d'animaux, mise en place de points d'abreuvement, sécurisation des abords de la route.

La résidence LE THERON vous souhaite une bonne année 2025

Cette nouvelle année se termine mieux que la précédente et a permis la mise en place de nouveaux projets.
Nous avons durement travaillé et cela a permis d'accomplir notre mission – remplir la résidence avec une (petite) liste d'attente. Tout cela grâce au travail de notre équipe, associé à nos collègues infirmières et de l'ADMR.
Je n'oublie pas les familles et les résidents qui nous soutiennent dans toutes nos démarches.
Nous accueillons également le Dr FUND depuis le mois de mai ainsi qu'une orthophoniste.
Nous devenons un petit centre médical.

C'est dans la joie et la bonne humeur que les fêtes de fin d'année se sont déroulées – une petite pensée à Chopper, notre petit chien qui est parti rejoindre les étoiles.

Nous continuons notre fructueuse collaboration lingerie avec l'EHPAD de Broquies, l'EHPAD de Réquista – nous allons traiter 9 tonnes de linge des résidents.

Nous accueillons 3 personnes à l'aide sociale et notre partenariat avec l'ADMR en faveur de leurs bénéficiaires (secteur Salmiech et Comps la Grandville) – ils ont pu assister à une journée portes ouvertes et de nombreuses animations.

Les panneaux photovoltaïques sont installés et nous faisons déjà des économies - dans 3 ans, nous serons autonomes.

Nous poursuivons notre travail avec le groupe SOLEA représentant 16 établissements, 1000 lits et 600 salariés – la résidence a en charge de trouver un évaluateur pour l'évaluation externe prévue en 2025.

L'année 2025 place la résidence LE THERON sous le signe de la continuité et nous remercions encore la Mairie de Salmiech pour son soutien et ses actions qui font un réel plaisir à nos résidents.

Passage du père-noël avec son panier garnis pour la résidence du Théron, fin 2024 -->

Le Point Info Séniors du Lévézou (PIS)

Le Point Info Seniors est un véritable guichet unique de proximité pour les plus de 60 ans, leur entourage et aux professionnels.
Les missions du Point Info Seniors :

- **Assurer aux personnes un accès à l'information, sur tout le territoire, les orienter vers les services adaptés et en assurer le suivi** : informer sur les établissements d'accueil, aider dans les démarches administratives, orienter et mettre en relation avec le service adapté, informer sur les aides pour vivre à domicile, informer sur les aides existantes pour les personnes âgées en situation de handicap
- **Renforcer l'interaction au sein de la population grâce à des animations sur le territoire** : des ateliers mémoire, équilibre, bien vieillir, des groupes d'échanges et d'information en direction des aidants et des réunions d'information sur la santé, l'hygiène de vie, la sécurité

Dans le cadre de sa mission d'animation du territoire le PIS a proposé un atelier nutrition en septembre animé par une diététicienne nutritionniste. Cet atelier a été apprécié par les participants. Un atelier QUIDIMOOV' (sport et mémoire) sera proposé dès janvier en partenariat avec les caisses de retraites.
Les trois coordinatrices du Point Info Séniors interviennent sur les 19 communes de la communauté de communes Lévezou-Pareloup et Pays de Salars. Le Point info Séniors peut se déplacer à votre domicile afin d'étudier vos demandes et proposer un accompagnement personnalisé et adapté à vos besoins. Nous pouvons également vous accueillir dans nos locaux ainsi qu'en mairie.

Vous pouvez contacter l'équipe du Point Info Seniors au **05.65.58.15.25** ou au **06.74.79.27.15** du lundi au vendredi de 9h à 12h et 14h à 17h ou par mail : **pointinfoseniors@levezou-pareloup.fr**

L'Académie Équestre CAPUEVAL

L'école d'Équitation de Salmiech est ouverte à tous ceux qui veulent apprendre ou se perfectionner dans le domaine de l'équitation. Il est possible de s'inscrire en cours d'année. Les cours peuvent être individualisés ou collectifs.

Instruction équestre avec l'École d'Équitation et le Poney Club Capueval
Avec une vingtaine de chevaux et une dizaine de poneys, Manu LACHERET a proposé en 2024 :

- des cours d'équitation du débutant au confirmé
- des animations et des séances poneys pour les enfants de 5 à 13 ans.
- Des stages individualisés (à la demi journée ou à la journée)
- des promenades à cheval autour de Salmiech
- des randonnées de plusieurs jours reliant les trois lacs

Les Cavaliers : Une trentaine de licenciés sont venus monter régulièrement à cheval, durant l'année. Il faut noter que durant la période estivale, de nombreux vacanciers viennent prendre des leçons d'équitation ou viennent randonner à cheval.

L'encadrant : Emmanuel LACHERET est diplômé d'état avec un BPJEPS "équitation" et un B.E "Métiers de la forme".
Chaque année nous participons à la semaine des drolles, une animation d'une journée pour que chaque enfant puisse faire un tour de poney dans le village.

Infos pratiques
Contact : 06 62 55 50 61
E-mail : contact@capueval.com
Site web : www.Capueval.com

LE POINT INFOS TOURISME

Cette année, Infos tourisme Salmiech a organisé plusieurs manifestations:
- **26 mai** : marché aux fleurs avec ventes de plants et de fleurs / - **12 juillet et 16 août** : marchés gourmands nocturnes avec animation musicale. Avec une météo incertaine, les marchés gourmands se déroulèrent à la salle polyvalente. Les salmiechois et les touristes étaient au rendez-vous. Ces marchés sont particulièrement appréciés. / - **8 septembre** : Trail "Méandres du Céor" où deux courses 11,5 et 24 kms sont proposées et une randonnée. Cette animation a rencontré un succès certain. Environ 110 participants se donnèrent rendez-vous en cette belle journée ensoleillée.
Des permanences ont été tenu tous les matins du mois de juillet et d'août. Des bénévoles s'y sont relayés pour renseigner les touristes, randonneurs et parfois salmiechois sur les animations proposées par les différents acteurs culturels de la région. Nous tenons à remercier tous les bénévoles qui donnent beaucoup de leur temps libre pour organiser ces manifestations, les associations salmiechoises qui nous ont toutes aidé pour l'organisation du trail, la municipalité pour son soutien financier et l'implication dans les projets, et tous nos sponsors car sans eux rien ne serait possible.

ASSOCIATION ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Salmiech-Comps

Notre association intervient sur les communes de Salmiech et de Comps. Elle est animée par une équipe de 12 bénévoles qu'encadre une équipe de 8 salariées, nombre qui peut augmenter suivant l'activité et la demande. Nos aides à domicile peuvent bénéficier de formations pour une évaluation de carrière, mais comme nous le constatons, nous intervenons de plus en plus auprès d'un public de plus en plus dépendant. Les aides à domicile jouent un rôle très important auprès de nos bénéficiaires. On ne peut que saluer leur travail et leur implication auprès des personnes handicapées, malades, familles et autres.

L'ADMR SALMIECH-COMPS propose différents services : Garde d'enfants à domicile / Ménage, repassage / Services pour personne en situation de handicap / Services pour les seniors / Accompagnement transport (courses, rendez-vous etc.)

N'hésitez pas à nous contacter, nous pouvons vous accompagner dans vos demandes d'aides financières. Depuis le 1er janvier 2024, nous avons mis en place l'avance directe du crédit d'impôts pour les personnes retraitées et les familles autonomes qui financent ces interventions sans prise en charge, ainsi que les personnes réalisant des heures en complément d'une prise en charge.

Le quine qui a connu un grand succès, nous profitons de cette occasion pour remercier toutes les personnes qui nous ont aidé et offert des lots. En novembre, l'après-midi goûter - théâtre avec les Clampins du Lagast. La journée des aides à domicile qui a eu lieu le 17 mars et qui va perdurer tous les ans. Mise en place en partenariat avec la résidence le Theron d'animations pour deux après-midis par mois où peuvent participer toutes personnes de plus de 65 ans. C'est ainsi que nous avons pu accueillir des personnes de Salmiech, Comps, Cassagnes, Arvieu, Centres, etc. Nous remercions le Crédit Agricole de Cassagnes, la MSA, la résidence Le Théron et les mairies de Salmiech / Comps.

Horaires de bureau :
Lundi, mardi 9h - 12h/Vendredi 13h30 - 17h30
Tél : 05 65 78 73 99
Mail : salmiech@fede12.admr.org

La vie associative

LES AMIS DU CLOCHER DE ST AMANS

Crèche de noël : Marie-Claude et Alain Vernhes ont construit une crèche en bois plus pratique et proportionnée à la dimension des santons.

Un circuit de visite : Suite aux visites que nous avions eues, nous avons trouvé intéressant de construire un circuit composé de 9 stations et un document explicatif à chaque station. Nous avons testé ce plan aux journées du patrimoine du 21 et 22 septembre. Certains salmiéchois ne connaissaient pas du tout l'église et son histoire.

Un QR code : Le problème est qu'il n'y a pas une permanence d'un guide tous les jours. Certaines églises en France se visitent avec un QR code. On flashe le QR code sous le porche avant de rentrer (arrêt n°1) et on circule en suivant le circuit proposé et on tape le numéro devant les numéros de station. La présentation et l'historique seront commentés sur son téléphone en audio.

Le quine annuel : Le dernier dimanche de novembre, beaucoup de monde, et de très beaux lots donnés. Laurette Brugier, artiste peintre locale, a offert une de ses œuvres. Il faut savoir que la majorité des gains servira à la rénovation de l'autel et du retable ainsi qu'une présentation des objets de l'histoire de cette église, dans une vitrine sécurisée. Vous pouvez joindre les membres sur l'adresse mail : amisclocher.amans@orange.fr

LES SÉNIORS DU CÉOR

L'association des Séniors du Céor a fêté en 2024 son 10ème anniversaire. Durant 8 ans, Bernard Drux aidé du Conseil d'Administration a animé les diverses activités permettant ainsi de rompre l'isolement et créer des liens. Depuis 2 ans, c'est Ginette Capgras qui lui a succédé.
A ce jour, le bureau est constitué de : Ginette Capgras, Présidente ; Muriel Lapierre, vice-présidente, Jacqueline Angélique, trésorière ; Ghislaine Ploux, trésorière adjointe, Marie Claude Vernhes secrétaire ; Odile Savy , secrétaire adjointe.

81 adhérents ont pu choisir parmi les activités suivantes :

Activités sportives : Randonnées tous les lundis, Aquagym en juillet et août
Activités culturelles : Perfectionnement informatique avec le Cantou, Chorale "la clé des chants" le 18 janvier, Révision du code de la route à Arvieu le 12 mars avec Point info séniors, Atelier nutrition avec Point info séniors le 27 septembre, Visites d'Ecotri + ganterie Millau le 10 octobre.
Sorties – voyages : Cabaret le Showbizz à Béziers le 29 février, Randonnées à Anglet du 13 au 19 mai, Musée de la mine à Cagnac-les-mines et Cordes-sur-ciel le 18 juin
Repas : Goûter après l'assemblée générale le 7 novembre, Repas de fin d'année à la salle des fêtes de Salmiech le 14 décembre (traiteur le Planol), la galette des rois le 18 janvier, Soupe au fromage le 6 février, Pique-nique à la salle des fêtes de Salmiech le 2 juillet
Autres activités : Quine le 28 janvier, Rencontres du mardi : tricotage, jeux, Pétanque : le mercredi soir en juillet et août.
Toute personne intéressée par une ou plusieurs de ces activités sera la bienvenue.

THÉÂTRE : LES CLAMPINS DU LAGAST

Une nouvelle pièce

Certains ont fait une pause et des nouveaux sont rentrés. En 2024 quatre acteurs se sont lancés un défi pour jouer une pièce : Le pâté de Sanglier Qu'est-ce qui peut bien relier un adultère, un meurtre, et un sanglier ? Une comédie qui offre des quiproquos et des malentendus. Un suspense comique qui provoque des tas de questions jusqu'à la fin de la pièce. N'insistez pas, vous n'aurez pas la recette secrète.

Ateliers théâtre

Vous cherchez une activité « Atelier d'expression », pas loin de chez vous, ouvert à tous âges.
Il s'adresse aux amateurs débutants ou avancés qui souhaitent se divertir, partager, s'exprimer et progresser et pas forcément jouer en public. Vous souhaitez vaincre votre timidité, prendre confiance en vous dans un cadre de loisirs détendu et enthousiaste. Vous aimeriez découvrir le plaisir, de prendre la parole en public ?
Notre association « les Clampins du Lagast », vous propose des rencontres les vendredis soir toutes les deux semaines salle de réunion de la salle des fêtes de Salmiech. Écrivez-nous au mail de l'association : **lesclampins.lagast@orange.fr**

LES AMIS DU MUSÉE (Musée du Charroi Rural)

Le musée du charroi est connu pour son exposition retraçant la vie agricole de la fin du 19ème siècle jusqu'au milieu du 20ème. Dans ce lieu atypique, on découvre le savoir-faire des femmes et des hommes, leur ingéniosité à concevoir, à fabriquer des engins et des outils afin d'améliorer leur travail, leurs déplacements, en un mot leur vie quotidienne.
Afin d'honorer cette tradition ancestrale, le 11 août l'association a organisé « la Fête du musée et des métiers d'antan », une très belle réussite pour cette 2ème édition. En 2025, une réédition est à l'étude avec en fond de toile un concept médiéval, pourquoi pas ?
Ce lieu est également le dépositaire d'une histoire qui mérite toute notre attention. En effet, deux des enfants de Salmiech, Béranger de Landorre (1262-1330) et Jean-Yves Bonnet (1934-2023), qui ont marqué de leur empreinte l'histoire du village, y sont associés : le premier pour des motifs spirituels qui l'ont mené jusqu'à Saint-Jacques-de-Compostelle, et le second en reconstituant la route du sel, un itinéraire commercial en son temps.

En proposant de découvrir les fabuleuses épopées de personnages qui ont rayonné à leur époque, nous souhaitons garder cette mémoire vivante. Un projet pour ne pas oublier une civilisation qui s'efface avec le temps. Renouer avec l'histoire tout simplement.

La vie associative

LE COMITÉ DES FÊTES DE SALMIECH

Après une année assez calme au niveau des festivités de 2024, le Comité des Fêtes est heureux de vous présenter le nouveau bureau pour l'année 2025 et nous l'espérons, pour les années à venir.
Présidents : DELAHAYE Aiko & MAZENQ Adrien
Secrétaires : POUGENQ Charline & THUBIERES Julie
Trésoriers : BESOMBES Léa & SAVY Vincent
Pour cette nouvelle année, nous programmons un petit déjeuner aux tripoux le 23 Mars ainsi que la traditionnelle fête estivale qui aura lieu le Vendredi 25 Juillet & Samedi 26 Juillet prochain.
Si vous souhaitez vous impliquer ou simplement participer aux événements organisés, n'hésitez pas à rejoindre le Comité des Fêtes ou à vous renseigner sur les prochaines activités prévues.
Le Comité des Fêtes est avant tout, un lieu de rencontre, d'échanges et de convivialité, contribuant ainsi à renforcer la vie sociale de notre village.

ASSOCIATION DES JEUNES SALMIECHOIS (AJS)

Le 21 décembre dernier avait lieu une cérémonie à la salle polyvalente durant laquelle un chèque du Crédit Agricole de 2 000 € était remis à Julie Thubières, Présidente de l'A.J.S. (Association des Jeunes Salmiéchois). Jean-Marie Vareilles, Directeur de l'Agence de Cassagnes-Bégonhès et Marc Ferrieu Président de la caisse locale accompagnés des membres du conseil d'administration apportaient cette attribution qui permettra l'achat d'un nouveau piano de cuisine et d'un réfrigérateur pour la cuisine de la salle polyvalente. Toutes les associations bénéficieront de ces nouvelles acquisitions.

Le Crédit Agricole soutient les associations par le dispositif "j'aime mon territoire", cette année l'AJS a pu en bénéficier suite à un appel à projet. La remise s'est effectuée en présence du Maire Jean-Paul Labit, d'élus municipaux, des membres des associations de la commune et des membres de l'A.J.S. Un vin d'honneur et un remerciement commun clôturaient cette belle initiative.

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES (APE)

L'association des parents d'élèves de l'école Méandre du Céor participe, grâce aux bénéfices des différentes manifestations organisées, au financement de projets et de sorties scolaires, ainsi qu'à l'achat de fournitures et de matériels pour l'école.

Pour cette année scolaire 2024-2025, les bénéfices de l'association permettront entre autres de financer les cadeaux de Noël de l'école, ainsi que le projet musique avec le conservatoire de Rodez qui intervient sur l'école tous les 15 jours, depuis le 5 novembre 2024 et jusqu'au 27 juin 2025. Le projet d'école de l'année portant sur la découverte des arts.
La première manifestation de l'année 2024, la soirée carnaval du 2 mars, a été bien appréciée. A la fin de l'année scolaire dernière, tous les élèves de l'école de la PS au CM2 ont participé à un voyage scolaire au centre de Valrance à Saint Sernin sur Rance du 10 au 14 juin 2024, autour du thème du sport. Lors de la kermesse du 28 juin, les enfants ont présenté des chants et danses appris avec leurs enseignantes sur le thème des jeux olympiques.
Les premières manifestations de cette année scolaire, la soirée dégustation de vins à Halloween, la vente de vins et de chocolats ainsi que le quine, qui a eu lieu le dimanche 1er décembre, ont permis de réaliser des bénéfices très satisfaisants.
La soirée carnaval est prévue le samedi 8 mars et la kermesse de fin d'année le vendredi 27 juin.
L'association des parents d'élèves remercie la municipalité, les habitants de la commune et tous les parents d'élèves pour leur implication dans les manifestations organisées et compte sur leur présence pour l'année 2025.

L'ÉTOILE SPORTIVE, BASKET LOISIR

Une dizaine de joueurs se donne rendez-vous tous les jeudis de 19h30 à 21h à la salle polyvalente. Nous avons également une ou deux rencontres amicales durant l'année.

Pour plus de renseignements ou pour une inscription, vous pouvez nous contacter au :
06 70 27 74 25.

La vie associative

LES ARCHERS DU CÉOR

Le groupe des enfants de l'école d'arc.

Vingt neuf ans de Tir à l'Arc à Salmiech ! De crête de vague en creux de vague notre association perdure et à ce jour, se porte au mieux. 2024 a enregistré le nombre record de licenciés le plus important de ces 10 dernières années. C'est un groupe de 37 adhérents répartis en 20 adultes et 17 jeunes qui s'initient et se perfectionnent à la pratique du Tir à l'Arc.

Rappelons que notre école d'arc est ouverte à tous les enfants à partir de 7 ans et qu'elle fonctionne tous les mercredis après-midi à la salle polyvalente, encadrée par des adultes licenciés et expérimentés. Le matériel est totalement fourni. Pour les grands, les entrainements se déroulent au même site le mercredi soir à 20h45. Un parcours permanent, de 18 cibles animalières, est en place au lieu dit Bois de Fabre. Il est ouvert à tous les licenciés et reste très prisé les jours de beau temps avec une halte bien agréable à l'aire de pique-nique parfaitement aménagée.
Comme tous les ans nous organisons en juin notre concours 3D, manche qualitative du championnat de France qui attire des archers chevronnés de toutes régions jumelées l'après-midi avec la finale départementales jeunes. Une journée fort réussie en rappelant que le repas de midi est ouvert à tous et permet de s'immerger dans l'ambiance très conviviale de notre part.
Si vous souhaitez découvrir le Tir à l'Arc n'hésitez pas. Contact : **06 27 73 09 73**

FAMILLES RURALES

DANSE TONIQUE (STYLE ZUMBA)
La saison 2024-2025 a bien débuté : tous les mardis soirs de 21H à 22H le cours de danse tonique, style Zumba, a repris à la salle des fêtes à Salmiech. Margherita fait danser, transpirer et amuser une quinzaine de participants enthousiastes sur des musiques entraînantes. Si vous êtes curieux et avez envie d'essayer, il y a toujours la possibilité de nous rejoindre au cours de l'année. Contact : **06 70 01 48 57**

FITNESS
Les cours ont lieu à la salle des fêtes tous les MARDIS SOIR de 20 h à 21 h. Cette année c'est Julie qui encadre le groupe et propose des exercices très variés et basés sur le cardio, le renforcement musculaire, le gainage dynamique sous forme d'ateliers, le stretching... Les cours se déroulent dans la bonne humeur et la bienveillance. C'est peut-être l'effet jeux olympiques mais l'effectif cette année a encore augmenté puis c'est 28 gymnastes qui participent régulièrement aux cours.
Les cours sont ouverts à tous, hommes et femmes. Contact : **06 81 17 40 05**

GYMNASTIQUE DOUCE
Les cours ont lieu tous les JEUDIS MATIN de 9 h 30 à 10 h 45 à la salle des fêtes. Christian nous propose des exercices variés faisant travailler tout en douceur l'ensemble des muscles afin d'assouplir, tonifier le corps, améliorer la posture et l'équilibre, diminuer certaines douleurs. Les cours sont destinés aux dames comme aux messieurs. En septembre, ce sont 24 gymnastes qui ont eu plaisir à se retrouver pour travailler à rester en forme. Contact : **06 81 17 40 05**

TENNIS CLUB

Maintien des effectifs à 47 licenciés (19 jeunes et 28 adultes) grâce à l'engagement de notre formidable entraîneur Mathieu Raymond.
Bilan sportif : 4 équipes jeunes ont été engagées dans les tournois de la Fédération. Engagement des adultes au Challenge mixte du Rouergue, au Championnat des Pyrénées CE seniors, à la journée « Raquettes féminines » à VABRE du 16 juin (cf. photo), au Challenge Etienne Bianquis Homme Départemental
→ L'équipe 1 est montée en R4 (Régional Hommes) / → Notre équipe se maintient en D2 avec une 2e place en poule.
Journée « Portes ouvertes » du 1er juin (30 participants). / Intervention de notre entraineur lors de la semaine des Drolles à Salmiech. / 10e édition de notre Stage d'été « TENNIS et MULTI-SPORTS » s'est déroulée du 22 au 26 juillet 2024 sur Salmiech et Arvieu. Après des matinées consacrées au tennis, il y a eu des olympiades, une course d'orientation à Peyrebrune , de l'aviron au lac de Pareloup, du golf à Fontanges , de l'aquaplash à Notre Dame d'Aurès .

Notre bureau :
Présidente
Marie-Christine VEYRAC
Vice-Président :
Jean-Luc BEDOUET
Trésorière :
Emilie NEGRIER
Secrétaire :
Violaine FACCHINELLI.
Contact : **0613301470**

PARELOUP CÉOR

Habitué à sa grosse centaine de licenciés pour chaque saison, le club de foot local du Pareloup Céor Football Club regroupant les villages voisins de Salmiech, Arvieu et Cassagnes-Bégonhès a vu son nombre d'adhérents en augmentation pour cette saison pour avoisiner les 130 licenciés notamment grâce à un plus grand nombre de jeunes pousses au sein de son école de foot ainsi que la création d'une nouvelle équipe 100% féminine de 12 à 15 ans. Riche d'une quarantaine de licenciés seniors formant deux équipes encadrées par de nouveaux entraîneurs expérimentés et motivés, d'une dizaine de dirigeants bénévoles prêts à donner de leur temps pour l'association sportive et donc de non loin de 80 jeunes pousses regroupées dans différentes catégories d'âge s'entraînant sur le stade de Salmiech les mercredis après-midi pour les plus jeunes et en entente avec nos voisins de Réquista pour les catégories les plus âgés pour une question d'effectif.

L'équipe encadrante a pu organiser des journées d'initiation pour les enfants des alentours en début de saison au mois de septembre, journées qui ont été un franc succès pour le club et qui ont permis la richesse de l'effectif de son école de foot, qui reste l'avenir du club et donc de l'association. L'implication des bénévoles gravitant au sein et autour de l'association est également la clef de sa pérennité pour les mois et les années à venir et si vous souhaitez vous aussi vous impliquer d'une quelconque manière au sein du club ou encore vous essayer à la pratique du ballon rond ou si vos enfants le souhaitent, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse **pareloupceor12@gmail.com.**

Le bulletin municipal fête ses 35 ans !

Après un passage dans les archives de la mairie, nous avons pris connaissance des 35 bulletins municipaux de Salmiech. C'est en 1989 que le premier bulletin paru avec un avant propos du maire de l'époque : Monsieur Pierre Toulas. Pour les 35 ans du bulletin municipal de Salmiech nous souhaitions mettre en lumière ce texte toujours d'actualité, avec les mêmes objectifs qui sont de permettre l'information et le lien entre la municipalité et les habitants. Désormais la municipalité compte notamment le site internet de la mairie comme étant moyen d'information supplémentaire pour suivre les actualités durant toute l'année.

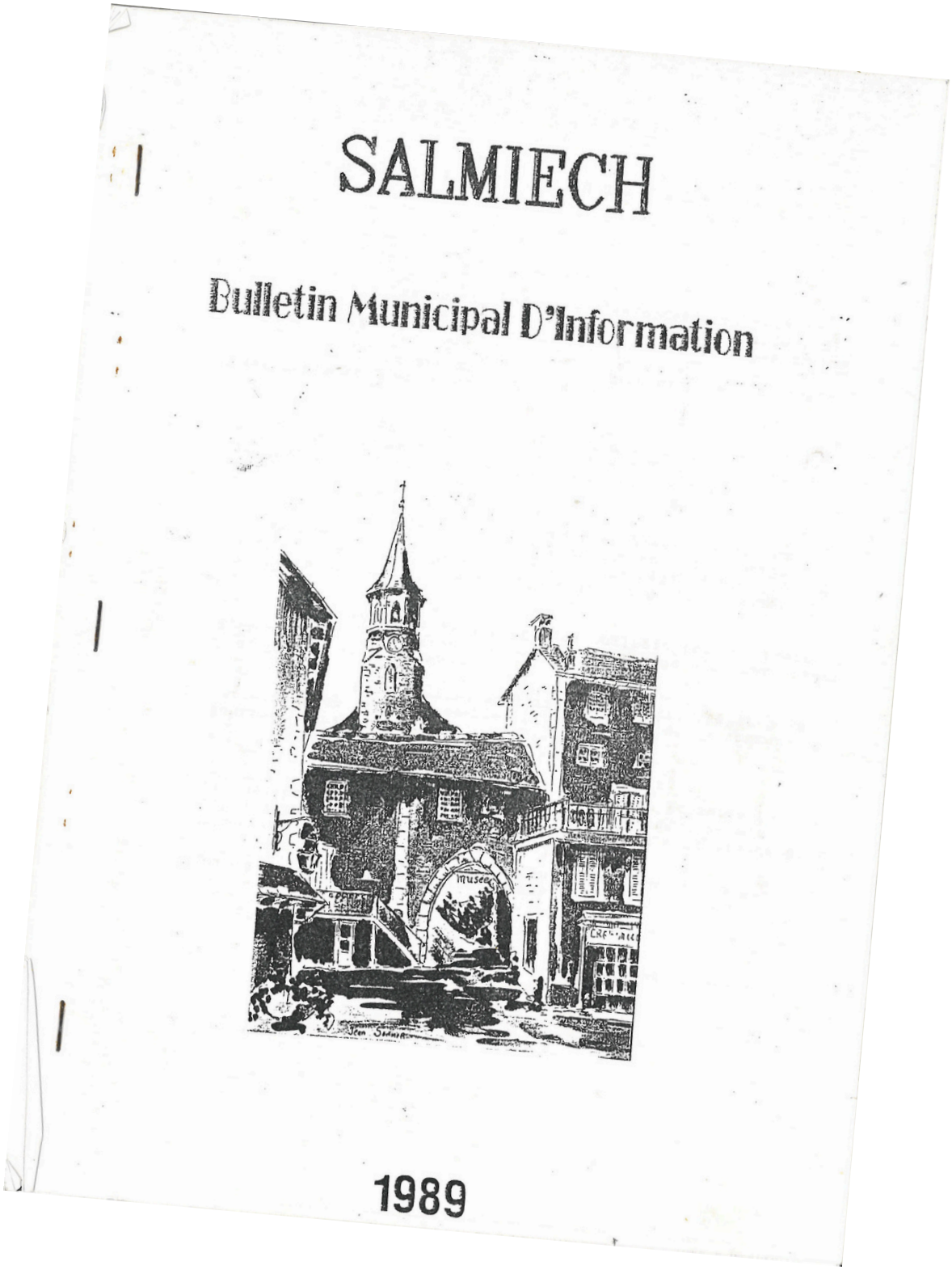
SALMIECH

Bulletin Municipal D'Information

1989

A V A N T P R O P O S

P O U R Q U O I C E J O U R N A L

Les moyens modernes d'informations, notamment la Télévision nous apportent chaque jour un lot considérable de nouvelles sur des évènements nationaux et internationaux.

La presse locale nous fait part de l'activité Régionale et Départementale.

Paradoxalement au niveau de la Commune ou du Canton nous ignorons souvent les faits qui nous concernent de plus prés et qui intéressent notre vie quotidienne.

L'ambition de ce modeste bulletin municipal est de remédier en partie à cette situation. Nous comptons retracer l'activité de votre conseil municipal durant l'année passée, ainsi que la vie des Associations de la commune.

Nous souhaitons que ce bulletin soit un trait d'union entre la Municipalité et la population d'où sera banni tout esprit de polémique.

Nous voulons en faire un lien privilégié d'informations où les responsables et animateurs de la commune pourront vous communiquer leurs activités.

Nous comptons sur votre soutien et votre participation afin de continuer à améliorer le cadre de vie de notre commune et par là-même rendre notre vie quotidienne plus agréable.

Je suis sûr que ce bulletin trouvera un accueil favorable et, sera apprécié de tous.

Soyez assuré de notre dévouement.

Le Maire : Pierre TOULAS.

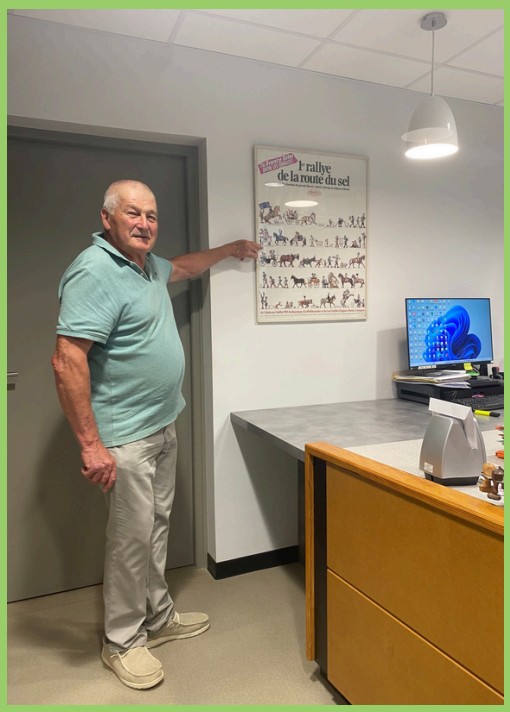

Début juin nous avons reçu un don d'objets et de visuels concernant la route du sel. L'affiche du 1er rallye de la route du sel est mise en valeur à l'accueil du secrétariat de Mairie. Nous tenons à remercier Monsieur Schroeder pour cette donation qui enrichit l'histoire de Salmiech.

Mairie de Salmiech

116, Place Brenguier de l'Andore
12120 SALMIECH

Contact

05 65 46 72 39

mairiesalmiech@orange.fr

Horaires

Le mardi, jeudi et samedi
de 9h à 12h
Le mercredi et vendredi
de 9hà 12h et de 14h à 17h

Permanence des adjoints

Le mardi matin de 10h à 12h

Retrouvez les informations de la Commune en ligne. Le site internet de la Mairie est mis à jour régulièrement.
A consulter sans modération !

Certains articles qui nous ont été proposés ont pu être modifiés, la commission de rédaction ayant dû s'adapter aux contraintes d'impression.
Validé par la commission du bulletin municipal et Monsieur le Maire.

Imprimé par M IMPRESSION, Salles la Source